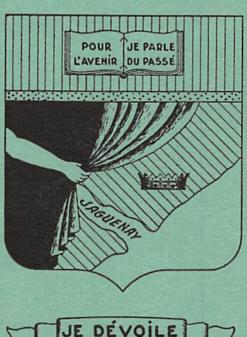
# SAGUENAYENSIA

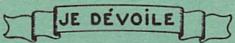
Volume 1 - Numéro 4 Juillet-Août 1959

# Revue

de la

Société Historique du Saguenay







La Paroisse de Saint-Joseph d'Alma

L'histoire de la paroisse de Saint-Joseph-d'Alma s'est longtemps identifiée avec celle de la localité où se sont développés la ville d'Alma et le territoire qui l'entoure. L'installation du premier colonisateur remonte à moins de cent ans et c'est par l'agriculture que l'île d'Alma et la partie du Canton Signay qui l'avoisine ont été mises en valeur.

Les offices religieux y furent donnés d'abord dans la maison du premier résident, Damase Boulanger, puis dans une petite chapelle que le feu a détruite après quatre ans. Une seconde chapelle, construite en 1879, fut la première église "paroissiale". La mission d'Alma, sous le patronage de saint Joseph, devenait paroisse en 1882 et recevait son premier curé, l'abbé Henri Cimon, nommé le 18 septembre. L'église actuelle, qui date de 1907, a subi des transformations et des améliorations successives jusqu'à ces dernières années.

Les pasteurs qui se sont succédés à la tête de la paroisse sont les abbés Henri Cimon, de 1882 à 1891, Héraclius Lavoie, de 1891 à 1931, Ludger Gauthier, de 1931 à 1956, Ovide-Dolor Simard, depuis 1956. Auparavant la desserte de la colonie d'Alma avait été à la charge, tour à tour, des curés d'Hébertville: les abbés J.-B. Villeneuve (1863-1871), André Pelletier (1871-1875), Bruno Leclerc (1875-1880) et de celui de Saint-Gédéon: l'abbé Onésime Tremblay (1880-1882).

Le territoire de la paroisse d'Alma a été plus d'une fois entamé pour la formation de localités et de paroisse nouvelles: en 1925 pour Riverbend, en 1947 pour Saint-Sacrement de Naudville, en 1952 pour Saint-Pierre et en 1954 pour Saint-Jude d'Alma. La paroisse-mère demeure avec une population de 11,000 habitants et son organisation complète: écoles générales (masculines et féminines, primaires et secondaires), école normale, école ménagère, école d'Arts et Métiers, etc.

#### LA PAROISSE

La première institution religieuse canadienne-française est la paroisse. — Elle est de caractère religieux, mais elle est un organisme si complet et si solide, qu'elle constitue l'élément de base de notre vie sociale et la plus effective unité du groupement national et même, pour beaucoup, de l'activité économique. tions constantes et mille intérêts communs associent dans un cadre géographique et

La paroisse est une famille de familles, que la vie religieuse et civile, des relajuridique précis, dont le centre est l'église et le presbytère. Hommages de

Société Coopérative Agricole de Chicoutimi

Hidola ROCHEFORT, Agronome

Gérant

Compliments de

Côté Boivin & Cie, Inc.

CHICOUTIMI

Fondée en 1896

SUCCURSALE A ROBERVAL

Compliments de

Xavier Néron & Fils

Contracteurs Généraux

CHICOUTIMI

## L'USINE A PAPIER DE KENOGAMI

C'est en 1910 que commença la construction de la première grande usine destinée exclusivement à la production du papier-journal dans le Royaume du Saguenay. La Compagnie Price en choisit l'emplacement, en aval de Jonquière, sur le bord de la rivière au Sable où se trouvait une chute de 275 pieds de hauteur. Il fallut aussi y construire un village. On le nomma Kénogami, qui était le nom du lac où la rivière au Sable prend sa source.

L'usine ouvrit ses portes en 1912 avec 2 machines à papier; une troisième augmenta la production en 1913. D'autres machines furent ajoutées en 1917, 1920 et 1024, soit quatre en tout. La capacité globale des 7 machines, grâce aux améliorations qu'elles ont subies fait actuellement de Kénogami l'une des 2 plus grandes usines à papier-journal du Canada.

# PRICE BROTHERS & COMPANY, LIMITED

CHICOUTIM! - JONQUIERE - KENOGAMI - RIVERBEND

### La Paroisse de Notre-Dame de Roberval



La première paroisse fondée au Lac Saint-Jean après Hébertville est celle de Notre-Dame du Lac. Les premier colons y étaient arrivés en 1855, le 8 avril: dès 1860 y arrivait le premier curé, l'abbé Auguste Bernier.

Il avait fait le trajet depuis Hébertville en canot par les rivières et le lac au prix de fatigues et d'aventures qu'il a lui-même relatées et qui donnaient à la prise de possession de sa première cure l'allure d'un drame. On rappellera sans doute ces détails à l'occasion du centenaire de l'évènement, l'an prochain.

La paroisse de Notre-Dame a son histoire dans celle de Roberval, publiée en 1955 en un ouvrage de haute valeur. Il suffit d'en mentionner les principales étapes.

Construction de la première chapelle, en 1860.

Dévastation presque complète des établissements par le Grand Feu, le 19 mai 1870; érection canonique et civile de la paroisse, le 3 novembre de la même année;

Construction de l'église actuelle, en 1872; détachement de parties de son territoire pour former les paroisses de Chambord et de St-Prime, la même année:

Arrivée des Dames Ursulines, en 1882;

Essor dû à la construction du chemin de fer, au mouvement de colonisation et à l'organisation touristique, à partir de 1888;

Arrivée des Frères Maristes, en 1897;

Erection de Roberval en ville, le 25 avril 1903:

Etablissement de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel, en 1917;

Restauration de l'église et célébration du centenaire, en 1955.

Un des traits remarquables de la paroisse de Notre-Dame est son église. Monument caractéristique de l'époque de sa construction, qui date de 87 ans, elle est la plus âgée des églises de bois du diocèse. Cette gloire aura son terme, comme toutes les choses humaines; en attendant elle contribue pour sa part au charme attachant du site et de l'allure propre et distinguée de Notre-Dame de Roberval.

# Saguenayensia

## Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 1-Numero 4

Juillet-Août 1959

#### **SAGUENAYENSIA**

Directeur:

Mgr Victor Tremblay.

Conseil d'administration:

M. J.-Eugène Houde, président; MM. Louis-Marie Tremblay, Léopold Tremblay, J.-Henri Bouchard et Gaston Ouellet.

#### Adresse:

Au Petit Séminaire, Chicoutimi. Téléphone: LI 3-3602 (temporaire)

Imprimée par:

MONTMINY

Imprimerie Commerciale de Chic. Inc. 139 est, rue Racine, Chicoutimi.

Prix de l'abonnement:

(pour ceux qui ne sont pas membres de la S. H. S.) \$2.00; le numéro: 35 cents.

#### SOMMAIRE

Voi. 1, No 4 Julier-Adul 1	757.
Pa	ges
Sauvons nos reliques	73
Paysage saguenéen	74
Au sujet du Prince de Galles	74
Nos Soeurs du Saint-Sacrement.  — Mgr Victor Tremblay	75
Questions et réponses	78
Derfla — Mgr JE. Duchesne	79
Le premier juge à Chicoutimi — Percy Martin ————————————————————————————————————	81
Les mariages de la région — Léo- nidas Bélanger	83
Le Saguenay bastion de l'empire.  — Mgr Victor Tremblay	87
Lord Aylmer explore la Côte Nord. — Mgr René Bélanger	90
Mémoires d'un vieillard: Charles	
Bérubé	92

#### SAUVONS NOS RELIQUES

La Société Historique du Saguenay a quelques fois fait appel à notre population pour l'inviter à sauver la documentation et les vestiges du passé. Elle ne l'a peut-être pas fait assez souvent ni avec assez d'insistance, mais elle a tout de même été entendue. Depuis quelques années, surtout depuis que des musées régionaux ouverts au public attirent l'attention sur la valeur des vieilles choses et sur l'intérêt qu'elles offrent pour l'histoire et pour le développement culturel, ceux qui signalent les trouvailles qu'ils font sont de plus en plus nombreux. Plusieurs même les apportent spontanément. Et il en est de même des documents, de papiers de famille, des photographies, des collections de journaux anciens.

C'est fort heureux, et nous sommes bien aises de faire connaître la chose à l'extérieur quand les circonstances le permettent. Mais il nous arrive aussi de recevoir d'ailleurs la leçon de l'exemple. La plus récente qui nous est apportée est la reconstitution d'un village canadien pour remplacer les foyers effacés par les travaux de canalisation du Saint-Laurent, à Morrisburg, Ontario; village comptant une trentaine d'édifices et une accumulation de souvenirs: monuments, cénotaphe, musées, maisons transportées, meubles provenant des domiciles disparus ou d'autres demeures qui ont fait leur temps, collections de toutes sortes.

Chez nous, si le moment n'est pas venu de faire les frais de créer des villages évocateurs, il est temps de faire cesser la destruction des reliques du passé, mieux encore, de les faire placer en lieu sûr et, quand c'est possible, de les mettre en valeur et à la portée de tous, pour qu'elles ne servent pas seulement à intéresser quelques particuliers mais qu'elles deviennent des centres d'attraction et d'instruction au bénéfice de tout le monde. Ce sont de vrais biens nationaux.

Nous avons des sites et des monuments historiques qui ne manquent pas d'importance: le site du Poste de Métabetchouan, avec sa vieille poudrière restaurée et son beau monument commémoratif; celui du Poste de Chicoutimi, malheureusement délaissé; la statue monumentale du cap Trinité, restaurée en 1948; la vénérable Vieille Chapelle de Tadoussac, restaurée en 1942; le Poste des Ilets-de-Jérémie, avec sa chapelle reconstituée abritant les précieux souvenirs retrouvés. Nos musées de Chicoutimi, de Tadoussac et de Hauterive contiennent des trésors; mais combien d'objets aussi précieux et même plus précieux sont irrémédiablement disparus! Combien de papiers ont été détruits, emportant avec eux dans l'anéantissement l'histoire de nos familles et de nos réalisations!

Sauvons ce qui reste. C'est l'affaire de tous et chacun.

La Direction

## Paysage saguenéen

Dans le mois de mai 1939, l'écrivain français Maurice Genevoix (qui devait être académicien quelques années plus tard) (1) nous arrivait, amené par un ami du Saguenay, Mgr Albert Tessier. Nous lui avons fait faire le tour du Lac St-Jean et donner une conférence à Chicoutimi.

Voici comment il a vu, en arrivant, le coin de Chicoutimi, qui l'avait fort impressionné.

"... Cette région de l'immense Canada me révèle une beauté neuve. Le jeune prêtre du train de New-York n'avait pas exagéré: le site de la rivière ou plutôt du fjord Saguenay, l'âpreté sinueuse, escarpée de cette entaille coupée creux dans le roc. la limpidité nordique de la lumière, celle des eaux qui la reflètent exaltent, comme la pureté de l'air, sa fraîcheur vierge qui prête le goût du bonheur au seul fait de respirer. Et il y a aussi la couleur. le bleu des arbres, celui des enfoncements rocheux. celui de l'eau, qui unissent et confondent toutes les vigueurs et toutes les transparences; le papillotement clair des maisons peintes, accrochées au flanc du roc, dévalant vers les quais du port; et la coupole du ciel qui enclôt de son changeant cristal ce paysage si harmonieusement équilibré, à la fois précieux et grandiose, humainement accessible et sauvage.



L'académicien Maurice Genevoix

"Nulle part au monde je ne me rappelle avoir vu d'aussi beaux couchers de soleil, une transparence vespérale plus profonde, plus somptueusement et tendrement nuancée: un marbre frais que l'on voudrait toucher, d'un rose floral au bas du ciel, puis glacé d'or, puis, très haut, presque jusqu'au zénith, d'un vert évanescent où scintillent les premières étoiles."

 Un reportage illustré rappelait sa personnalité dans LA PATRIE le 24 mai 1959.



# Au sujet du Prince de Galles

Un écho de notre article sur la visite du Prince de Galles au Saguenay en 1860 nous arrive par un billet de M. Damase Fotvin (1), le plus attentif des lecteurs à tout ce qui parle de sa patrie saguenéenne. Echo enrichi d'"harmoniques"..., car il ajoute tout un épisode aux récits transmis par la documentation. Nous croyons intéressant de citer cette partie de l'article de M. Potvin.

Des anecdotes rapportées de cette excursion, on en a oublié une, croyons-nous, laquelle nous a été racontée jadis à Tadoussac. Avec quelques personnages qui faisaient partie de l'excursion, Son Altesse parcourait un jour assez péniblement les bords de la rivière en quête d'un endroit propice où jeter sa ligne.. Le Prince de Galles, comme plus tard M. Churchill, était un grand fumeur de cigares. A un moment, les pêcheurs firent halte et le prince éprouva le désir d'en allumer un. Il n'avait ni briquet — en ce temps-là! - ni allumettes. Il en demanda une à celui qui était le plus proche de lui. Celui-ci n'en avait pas, non plus que tous les autres. Pas une seule allumette dans le groupe! Consternation! Que faire? Voilà que, tout à coup, quelqu'un cria qu'il en avait trouvé une dans le fond d'une de ses poches. Il s'agissait de l'allumer. Une brise assez forte soufflait alors. Qui allait tenter la chose? On se rassembla et l'on tira au sort pour savoir qui prendrait la lourde responsabilité de faire flamber la bienheureuse allumette sans qu'elle s'éteigne. Le sort tomba sur le prince — on avait probablement fait exprès, pour aider le sort Moment émotionnant, que les fumeurs enragés y songent! Le prince, avec mille précautions, donnant à ses deux mains la forme d'une coquille, fixa précautionneusement l'allumette au milieu de ses mais après l'avoir frottée sur une petite pierre que l'autre tenait. O joie! une petite flamme jaillit du petit bois souffré. Le prince alluma son cigare d'où jaillit aussitôt une belle fumée bleue. Les compagnons, jubilant, eux aussi, ont envie de fumer. Une grande victoire venait d'être remportée contre

Plus tard, le roi Edouard VII, racontant cet incident, déclara que d'avoir ainsi communiqué le feu sacré à ses compagnons de pêche fut un de plus beaux moments de sa vie.

(1) La Presse, 16 juin 1959.

# Nos Soeurs du Saint-Sacrement

A l'occasion du centenaire de la Congrégation des Servantes du Très Saint Sacrement (1), que leur communauté de Chicoutimi célébrait religieusement au mois de mai, nous avons pensé à rappeler les détails de leur établissement au pays du Saguenay, où elles remplissent depuis 56 ans le rôle éminemment bienfaisant et tutélaire d'adoratrices perpétuelles.

On sait que cette congrégation, fondée en 1857 par le bienheureux Pierre-Julien Eymard, avait sa maison-mère à Angers, France (2). Dès l'établissement de leur maison à Montréal, les Pères du Saint Sacrement avaient invité les adoratrices à les imiter. L'entrée de deux jeunes filles et d'une dame canadiennes (3) dans leur communauté d'Angers, en 1893, est apparemment la première amorce de leur orientation vers notre pays.

C'était le désir de la pieuse veuve; la Providence commençait à y répondre dès l'année suivante en lui amenant de Montréal la jeune Fanny MacGuire celle qu'elle "destinait à préparer un jour, avec une autre compagne, la fondation de Chicoutimi."

Cette fondation fut déterminée par la persécution sectaire qui sévit en France contre les communautés religieuses à cette époque et qui touchait au paroxisme en 1902 et 1903. Le père d'une des religieuses canadiennes, ancien zouave (4), justement alarmé, fit adresser à la supérieure d'Angers une invitation à chercher refuge au Canada. Immédiatement la supérieure générale délégua une Française, Soeur Marie-Pauline, avec une jeune Canadienne, Soeur Aimée de Jésus (5), pour préparer les voies à cette éventualité.

Débarquées à New-York le 27 juin, les deux religieuses 'oyaient arriver à elles, deux jours plus tard, la pieuse et riche américaine Miss Fanny MacGuire, qui devait être la plus excellente des protectrices dans l'oeuvre de la nouvelle fondation. Le même jour elles partaient pour Montréal.

Il s'agissait de trouver la place: c'est-à-dire le diocèse qui accepterait une communauté des Servantes du Très Saint Sacrement et le lieu convenable pour l'établir. "Petites et grandes déceptions les attendaient désormais," lit-on dans la chronique de ce "chemin du Calvaire" que devait être, pendant trois semaines, celui des déléguées.

Déçues à Montréal, elles courent à Québec, vont rejoindre l'Archevêque à St-Agapit, dans le comté de Lotbinière; elles reçoivent un accueil bienveillant mais la porte reste fermée. Pendant que deux religieux dévoués sont envoyés sonder le terrain à Chicoutimi, elles se rendent à Trois-Rivières. C'est là que, le 16 juillet, leur arrive un télégramme annonçant que Mgr Labrecque les invite à se fixer dans sa ville épiscopale.

Le 22 juillet, vers 10 heures du matin, Soeur Marie-Pauline et Soeur Aimée de Jésus descendaient du train à Chicoutimi. Reçues à la gare par l'abbé Félix Gendron, vicaire général, elles étaient conduites au couvent du Bon-Conseil. Le R. P. Leblond, supérieur des Pères du Saint Sacrement à Montréal, s'était dévoué pour leur faciliter les voyages et les entrevues; il s'était rendu avec elles jusqu'à Chicoutimi, qui leur paraissait comme "le bout du monde", dit avec humour la chronique. Très satisfait de ses conversations avec Mgr Labrecque, il repartait le lendemain soir.

La maison était déjà "fondée"... en principe. En recevant par message la nouvelle que les Servantes du T.S. Sacrement étaient agréées à Chicoutimi, la supérieure générale avait nommé Soeur Marie-Pauline supérieure de la nouvelle communauté et Soeur Aimée de Jésus assistante et économe. Peu après, celles qui devaient venir les rejoindre étaient désignées, et parmi elles se trouvaient les deux premières Canadiennes entrées dans la Congrégation: Soeur Marie-Rose du Saint-Sacrement et Soeur Eve de Jésus, nées Céline et Eva Giasson. Une troisième, Soeur Clémentine du Saint-Sacrement, complétait le petit contingent, qui s'embarqua le 20 septembre. "Allez répandre l'amour du Saint Sacrement au Canada", leur avait dit la supérieure générale en les bénissant au départ.

Les deux de l'avant-garde jouissaient de la fervente et cordiale hospitalité de la jeune communauté du Bon-Conseil, mais ne pouvaient se défendre de la nostalgie de l'adoration perpétuelle, qu'entretenaient, sans la satisfaire, les heures d'exposition du Saint Sacrement qui pouvaient entrer dans les cadres de la vie de la maison. L'arrivée des trois compagnes (6) et la libération de l'espace par le départ des soeurs enseignantes dans les paroisses fournirent aux religieuses du Bon-Conseil l'occasion attendue de donner aux adoratrices des pièces plus vastes et plus de facilités pour leurs exercices propres.

Un nouveau contingent était d'ailleurs annoncé: neuf religieuses recrutées dans les diverses maisons de France, arrivaient à Chicoutimi le 18 octobre. Ce matin-là, Mgr Eugène Lapointe, procureur du Séminaire, s'était rendu au couvent du Bon-Conseil après l'arrivée du train de Québec pour célébrer la messe à la petite communauté, qui comptait maintenant quatorze sujets. (7) Après la messe il vint saluer les religieuses; ce fut, croyons-nous, la première rencontre avec le Séminaire.

Le premier problème qui se posa alors à l'esprit et au coeur des Servantes du T. S. Sacrement, c'est celui de l'adoration devant Jésus exposé dans l'ostensoir. On en fixa l'inauguration au 22 octobre, un jeudi, jour favorable pour la population de Chicoutimi à cette époque. L'exposition eut lieu au maître-autel de la chapelle du Bon-Conseil et mobilisa "les richesses de la sacristie et les fleurs du jardin", le tout gracieusement mis à la disposition des Adoratrices. Celles-ci avaient la joie de se voir associer leur première postulante canadienne, Mile Marie-Anne Gadbois, future Soeur Marie-Henri, entrée la veille; et quelques jours plus tard (le 28 octobre) elles voyaient arriver Miss Fanny MacGuire, qui deviendra Soeur Marie-Thomas.



Soeurs Marie-Pauline et Aimée de Jésus.

Ce jour marquait le grand évènement de la fondation, l'inauguration de ce qui est la raison d'être des Servantes du T. S. Sacrement: l'exposition solennelle et l'adoration perpétuelle de Jésus-Hostie. Chapelle remplie de religieuses et de fidèles; messe solennelle avec diacre et sous-diacre, chantée par Mgr Belley, curé de Chicoutimi; sermon par Mgr Lapointe; exposition du Saint Sacrement; à 3 heures, vêpres chantées; à 7 heures, salut solennel.

"Telle fut la première journée eucharistique dans notre premier cénacle canadien", écrit l'annaliste de la nouvelle communauté.

Un journal de Chicoutimi, LA DEFENSE, dans un compte-rendu de l'office du matin, donne ce détail que les chroniques de la Communauté ont oublié: "Après l'imposante cérémonie, deux religieuses, la révérende Mère supérieure, Marie-Pauline du S. S., et Soeur Aimée de Jésus du S. S., dépositaire, les deux fondatrices de l'Ordre à Chicoutimi, se sont avancées devant le saint autel pour, les premières, commencer cette chaîne spirituelle d'adoration qui désormais se déroulera nuit et jour dans notre ville, dans la pieuse chapelle du Bon-Conseil."

L'annaliste des Servantes du T. S. Sacrement continue: "L'exposition du Saint Sacrement est maintenant défitinitive, elle ne doit plus cesser le jour. Elle commence chaque matin avant la messe de 6 heures et se termine après le salut de 7 heures le soir, excepté le dimanche et le premier vendredi du mois, où nous avons régulièrement l'adoration de nuit, ainsi qu'aux jours de grande fête..."

En plus de l'adoration, elles s'appliquaient à des oeuvres en relation immédiate avec le culte eucharistique: le luminaire, la lingerie, la décoration liturgique. Le plus important était invisible. Comme le rappelait un journal chicoutimien à l'occasion de la journée du 22 octobre, "un couvent de Speurs contemplatives dans une ville est un véritable paratonnerre".

Quelques événements marquèrent les premiers mois de cette vie régulière dans un berceau d'emprunt. La houvelle communauté, vouée dès son origine au Coeur Eucharistique de Jésus, prononçait à cet effet sa consécration formelle le 21 novembre. Cela voulait dire "Le Maître premier servi — La stricte régularité à l'office d'adoration. — C'est sur cette base que la fondation de Chicoutimi repose", écrit à ce propos l'annaliste de la maison.

A son retour de Rome, au début de janvier 1904, Mgr Labrecque vint saluer les deux communautés et montra à l'égard des Servantes du T. S. Sacrement, qu'il se félicitait d'avoir accueillies, une attention toute paternelle. Le 14 février, il présidait lui-même la première réception des Agrégés de la Garde d'Honneur, dont le premier noyau comptait déjà 75 dames et demoiselles de Chicoutimi.

Malgré ce que pouvaient faire les religieuses du Bon-Conseil pour accommoder les Adoratrices, cette situation de deux communautés à vie différente logées dans la même maison ne pouvait se prolonger indéfiniment, et les Servantes du T. S. Sacrement devaient se donner un chez-elles. Pour cela, trouver ou construire une maison. Dès le mois de novembre les Pères Leblond et Pelletier, du S. Sacrement, étaient venus pour s'occuper de la construction d'un monastère; nous ne savons rien des résultats de leurs démarches, mais on peut deviner ce qu'ils furent. Car les Servantes du T. S. Sacrement jouissaient alors d'une pauvreté que seule la Providence était capable d'envisager sans inquiétude.

En attendant que le problème de construction pût se poser comme soluble, elles prirent le parti de louer une maison en ville. Le PROGRES DU SAGUENAY du 17 avril nous apprend que "It. J.-D. Guay, qui a pris des appartements au Château Saguenay pour lui et sa famille, leur a cédé sa résidence pour deux ans." Ainsi "La Vieille Maison", que nous avons vu démolir il y a peu d'années. a été le deuxième cénacle de l'adoration perpétuelle à Chicoutimi. On avait fini de s'y transporter le 9 et l'adoration y avait commencé dès le lendemain, dimanche le 10 avril.



"La Vieille Maison" des Guay.

Une famille pouvait s'y trouver plus à l'aise qu'une communauté. "La chapelle (dans l'ancien salon) n'avait pas plus de huit pieds de haut... Douze soeurs seulement pouvaient y trouver place; les autres restaient dans le corridor d'où elles pouvaient voir l'autel au moins en partie. Cinquante personnes pouvaient loger dans la partie réservée au fidèles." (8)

"Cest dans le modeste local de la rue Racine qu'eut lieu la première cérémonie de vêture, de profession perpétuelle et d'oblation eucharistique." Elle eut lieu le 9 juillet 1904. La cérémonie se termina par un incident dont les victimes gardèrent un souvenir amusé. En plaçant la mitre sur la tête de Mgr Labrecque, la lampe du sanctuaire, suspendue au plafond trop proche, fut heurtée et versa son huile tiède dans le cou de l'évêque qui, rendu à la sacristie, sentit le besoin de s'éponger; il rit de bon coeur quand il se rendit compte de la forme de sueur anormale qui l'inondait, et il calma la confusion du responsable en interprétant le méfait comme un "renouvellement généreux des onctions de sa consécration épiscopale."

C'est là aussi que la sympathie des citoyens de Chicoutimi découvre le besoin qu'ont les Soeurs de secours de toutes sortes que la discrétion et l'esprit de sacrifice les empêchent de réclamer. Nous en avons l'idée par les expressions de gratitude qui jaillissent fréquemment de la plume de l'annaliste de la communauté.

Ainsi devaient s'écouler tout près de deux années.

Le 29 décembre 1904, le journal LA DEFENSE annonçait que les Servantes du Saint Sacrement avaient acquis récemment un terrain "en arrière de la résidence de M. F.-X. Gosselin" et qu'elles avaient décidé d'y construire "un monastère et une chapelle." La déclivité du terrain présentait des inconvénients assez sérieux; la condition financière des religieuses leur imposait de s'y résigner, mais il semble qu'elles eurent un moment l'idée de pouvoir difficilement les subir, car au début de septembre 1905, alors que les travaux de construction étaient en marche depuis quatre mois, il fut question d'acquérir un autre terrain "sur la rue Sydenham", à l'endroit qu'occupe le Séminaire.



Intérieur de la chapelle restaurée.

La première pierre du couvent avait été bénite le 5 juin par Mgr Belley, curé de la Cathédrale. Le 15 mars 1906, les religieuses quittaient la Vieille Maison de la rue Racine pour entrer dans leur nouvelle maison. La chronique révèle quelques détails de cette émouvante prise de possession. "Cinq voitures étaient venues gratis nous conduire à notre beau grand monastère. Entrées par la porte du corridor de Notre-Dame de Lourdes, nous nous rendons immédiatement au Chapitre pour chanter le Magnificat et les litanies du Sacré-Coeur. Notre Mère nous consacre de nouveau au Coeur Eucharistique de Jésus et nous nous embrassons fraternellement, puis elle nous fait visiter la maison et désigne à chacune sa cellule."

Le 25 mars Mgr Labrecque célébrait une messe solennelle et procédait à la bénédiction du monastère.

Nos Soeur du T. S. Sacrement étaient enfin chez elles chez nous.

#### Victor TREMBLAY, ptre, P.D.

### Questions et réponses

SCULPTURES LOUIS-JOBIN. — Est-il vrai que nous avons dans la région des statues exécutés par le sculpteur Louis Jobin?

- Nous en possédons au moins 8.

La statue monumentale de la Vierge Immaculée qui domine la pointe avancée du cap Trinité est la plus célèbre. Elle est en bois recouvert de plomb.

Une autre semblable mais plus petite (environ 7 pieds de hauteur) est placée dans une des cours des élèves au Séminaire de Chicoutimi.

Deux statues de sainte Anne, dans la façade de l'église et au collège de Sainte-Anne, Chicoutimi-Nord.

Deux anges avec ailes déployées, à l'église de Saint-Honoré.

Une statue de saint Antoine et une de saint Jérôme, dans l'église de Saint-Jérôme.

Il y en avait une du Sacré-Coeur recouverte de cuivre doré au Collège des Frères Maristes de Roberval; elle était dans une alcove au sommet de la façade, et la pourriture du bois a amené sa chute. Le revêtement de métal a été recueilli et est conservé au Musée saguenéen.

Si quelqu'un connaissait d'autres oeuvres de Jobin chez nous, il ferait bien de les signaler à la Société Historique du Saguenay.

### D'où viennent les noms du lac Bouchette et du lac des Commissaires?

Les noms de ces deux lacs, qui sont presque voisins et qui communiquent ensemble, bien qu'à une notable différence de niveau (50 pieds), ont été donnés par les explorateurs de 1828. L'équipe qui était montée par la rivière Saint-Maurice et la Bostonnais, sous la direction de l'arpenteur Joseph Bouchette, entra par là dans la vallée du lac Saint-Jean. A la première nappe d'eau appartenant au territoire du Saguenay, le 17 août, les explorateurs donnèrent le nom de lac des Commissaires en hommage aux deux "commissaires" responsables de l'exploration, MM. Andrew et David Stuart, et au lac suivant le nom de Bouchette en l'honneur du chef de l'équipe qui en faisait la découverte le 19.

#### Sait-on quelque chose du premier bateau à vapeur qui aurait navigué sur le lac Saint-Jean?

Nous avons certains renseignements sur ce premier bateau à vapeur. Construit par les Price à l'embouchure de la rivière Metabetchouan en 1859 et destiné à touer les convois de billots sur le lac jusqu'à l'entrée de la Petite Décharge, c'était un remorqueur. La machinerie avait été transportée de Québec par l'ancien chemin des Jésuites au cours de l'hiver. On l'appelait le "Barbeau" à cause de son apparence; il semble que son nom était Lac St-Jean.

Il s'agit du centenaire de l'approbation de la congrégation par "bref laudatif" à Rome le 5 février 1859. L'œuvre était commencée depuis 1857.

<sup>(2)</sup> Elie y fut établie le 26 mais 1864.

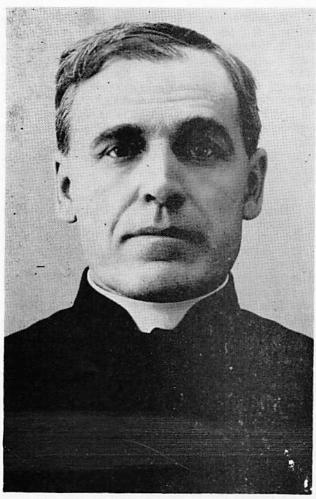
<sup>(3)</sup> Célina et Eva Giasson et Mme Clément.

<sup>(4)</sup> M. André Vandandaigue dit Gadbois.(5) Mary Plante, soeur de Mgr Plante.

<sup>(6)</sup> Le 2 octobre, à 10 heures du soir.

<sup>(7)</sup> Cinq Canadiennes en faisaient partie: Soeurs Aimée de Jésus et Eve de Jésus, Rose du Saint-Sacrement, Marie-Apolinaire, Rose de Jésus.

<sup>(8)</sup> Quelques notes sur la fondation, par une religieuse.



L'abbé Alfred Tremblay.

Dans son aperçu panoramique de la littérature saguenéenne, M. l'abbé Raymond Desgagné reconnaissait Mgr J.-Edmond Duchesne comme le "premier historien de notre littérature". (1) En hommage au mérite et à la mémoire de l'éminent devancier qui vient de descendre dans la tombe, nous citons une de ses pages; celle où, avec son sens de la mesure et des nuances, il présentait le plus saguenéen de nos poètes, Derfla. (2)

En 1932, M. Alfred Carrier, de Montréal, publiait un recueil de poésies de Derfla: geste pieux d'un ancien élève, que tous les anciens ont encouragé et auquel tous ont applaudi. — On sait que **Derfla,** c'est le mot "Alfred" lu à rebours, prénom de l'auteur, M. l'abbé Alfred Tremblay.

"Et le barde du Saguenay voit ériger à sa mémoire le monument modeste, mais gracieux, que sa muse lui avait préparé." (Mgr Camille Roy).

Evoquer la figure de M. l'abbé Alfred Tremblay, c'est "remuer la cendre du foyer et du coeur du Séminaire", c'est sortir du passé la page qu'ont écrite, laborieusement, avec leur intelligence, leur grand coeur et leur inaltérable dévouement, les fondateurs de cette institution: les colonnes du temple.

### DERFLA

L'abbé Alfred Tremblay naquit à Saint-Alphonse de Bagotville, le 3 février 1856. Il fit ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Les lignes gracieuses de la Baie des Ha! Ha!, les horizons vastes et lumineux du grand fleuve durent impressionner les regards de l'enfant et de l'adolescent, tout prédisposé aux méditations poétiques, et développer ce goût de la beauté et de la poésie qui était en lui inné.

Elève du grand séminaire pendant quatre ans, de 1878 à 1882, il est professeur de philosophie. Ordonné prêtre en 1882, il est nommé vicaire à la Baie Saint-Paul et devient curé de Saint-Fulgence, tout près du Séminaire. S'il remplit bien les offices du ministère paroissial, entr'autres celui de la prédication, on le sait mal à l'aise dans le train-train de la vie journalière, dans les questions de cuisine et de chandelles. Aussi le retrouve-t-on au Séminaire en 1886, cette fois pour y établir sa demeure, si l'on excepte deux années à Rome, d'où il revient docteur en théologie, summa cum laude — le premier docteur du Saguenay. Pendant 35 ans, professeur de philosophie et de théologie dogmatique. Pendant 3 ans, de 1911 à 1914, supérieur du Séminaire.

Ces dates et ces faits constituent toute la trame très simple, assez uniforme, sans épisodes ni incidents, de la vie de l'abbé Alfred Tremblay. Vie de séminaire, vie de professeur, vie de prêtre éducateur, vie de poète. Si on l'avait interrogé sur l'histoire de sa vie, il aurait pu répondre comme cet auteur: "Que voulez-vous que je vous dise? Il ne m'est rien arrivé. J'ai vécu dans une armoire!"

Professeur de carrière! — l'expression est aujourd'hui consacrée — l'abbé Tremblay le fut tout le long de sa carrière. D'une charpente robuste et d'une santé de l'ancien temps, il ne refusa jamais la tâche: non recuso laborem. Philosophe, théologien, mathématicien, savant, il avait tous ces tempéraments heureusement combinés, s'intéressant à tous les problèmes qui passionnent l'humanité, à toutes les découvertes de l'esprit humain. "Par l'ampleur de son intelligence et la variété de ses talents, il eut fait sa marque dans n'importe quelle carrière et sur de plus vastes théâtres." (Mgr Lapointe).

De son enseignement, ceux-là qui ont suivi ses cours — et ils sont nombreux — peuvent dire quelle en était la solidité, la pénétrante profondeur, la chaleur, la clarté et l'emprise. Nous nous inclinions devant la majesté de sa personne et de son enseignement.

Les jeunes, eux, ne savent pas cela, mais les vieux comme moi se souviennent que nous avions, autrefois, dans la cathédrale de Chicoutimi, des carêmes prêchés, comme à Notre-Dame de Paris, mais par des prédicateurs de chez nous, et que l'un des plus brillants et des plus célèbres fut l'abbé Alfred Tremblay. Le carême de 1894 fut particulièrement remarquable: Jésus-Christ, sa vie, ses oeuvres. In principio erat verbum. Il nous plongeait dans les profondeurs du dogme catholique, mais l'exposition des grandes thèses de l'Incarnation devenait claire, à porté de tous, grâce à la limpidité de sa propre pensée, aux images frappantes et aux tours ingénieux qu'il savait inventer. Sa voix pleine, chaude, sonore, remplissait les voûtes de l'immense cathédrale et allait porter la conviction jusqu'au fond des âmes. On aurait eu envie d'applaudir.

Voilà ce qu'était l'abbé Alfred Tremblay enseignant dans sa chaire du Séminaire et dans la chaire de vérité.

Peu après son retour de Rome, de passage à Québec, il alla rendre visite à un confrère du collège Sainte-Anne, premier vicaire à la Basilique — comme qui dirait à Paris, premier vicaire à la Madeleine. M. Tremblay était timide, d'allure un peu gauche, ne payait pas de mine au premier abord. Sous forme de badinage et un peu pour s'amuser, M. le premier vicaire l'invita à prêcher, ne pensant pas le moins du monde qu'un gars du Saguenay et du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, "en bas de Québec", accepterait de prêcher en présence du cardinal Taschereau et de tout le corps universitaire. Or, l'abbé Tremblay, modestement, pour rendre service, accepta. Embêté, M. le premier vicaire ne put reculer: tel est pris qui croyait prendre.

C'était, je crois, la fête de saint Pierre et saint Paul L'abbé Tremblay monta en chaire, son grand corps légèrement courbé, une main derrière le dos, la tête penchée. Il prêcha sur l'Eglise, avec tant de chaleur et de conviction que l'auditoire athénien en fut remué et émerveillé, se demandant d'où sortait cet homme, et lorsqu'il descendit de chaire, le cardinal Taschereau, peu démonstratif d'ordinaire, l'appela à son trône et l'embrassa.

Au demeurant le meilleur des hommes, le plus simple des mortels, le plus charitable des confrères, un ardent patriote. L'amour de la petite patrie! un amour qui n'entendait guère badinage. Quelque chose manque à son bonheur là-haut s'il lui est permis de découvrir que Bagotville, malgré les rêves de son imagination terrestre, n'est pas encore la plus grande ville du monde et le terminus de toutes les lignes de navigation et de tous les chemins de fer du continent.

En marge de ses activités philosophiques, théologiques... et patriotiques, il y a encore son oeuvre poétique.

M. l'abbé Alfred Tremblay a fait des vers; des milliers de bons vers, des centaines d'excellents, des médiocres aussi, en assez grande quantité. Il n'est peut-être pas un très grand poète mais il avait du poète beaucoup de qualités. On peut approcher du sanctuaire de la poésie sans faire entendre des chants qui respirent une "divine folie". Ne cherchez pas chez Deifla la poésie pure d'invention brémondienne, mais la poésie simplement humaine, faite de sensibilité fervente, qui passe bien vite de la réalité au rêve et qui transpose en vision spirituelle ce qu'ont vu ses yeux de chair.

Dans la belle étude que Mgr C. Roy a consacrée au "barde du Saguenay", on trouve la note juste: poète lyrique, sensible et vibrant à tous les souffles, zéphirs ou aquilons, avide d'émotions, prêt à s'exalter intérieurement et à recueillir dans son âme toute l'essence de poésie que lui révélaient les choses; poète romantique, qui aime la nature, non pour la décrire mais pour la chanter: "Il ne faut pas lui demander de peindre ce qu'il voit. Il a voulu, un jour, célébrer son pays natal, la Baie des Ha! Ha! Ses strophes sont pales, insuffisantes; il ne fait pas voir ce qu'il a admiré; il reste dans le vague et, il faut bien le dire, dans la banalité. L'originalité n'est pas puissante chez Derfla." Il ne chanta jamais bien ce que disent les flots bleus de la Baie des Ha! Ha!

M. l'abbé Tremblay a fait chanter les oiseaux — les oiseaux de papier — qui ont, comme ceux d'Aristophane, des idées philosophiques. Dans certaines petites pièces on voit voleter des papillons de fantaisie inconnus des lépidoptérologistes: poèmes badins, qui n'ont pas toujours la note gracieuse du genre.

Ses poésies religieuses sont fortement marquées de l'esprit du théologien et du prêtre. Sa lyre sacerdotale se meut à l'aise dans la paraphrase des hymnes et des psaumes de l'Eglise. Les cérémonies du culte, leur poésie familière et divine, les souvenirs d'enfance religieuse, les spectacles de première communion, les fêtes liturgiques, qui rappellent les grands anniversaires de la Rédemption, enlèvent le poète au delà des communes émotions et font jaillir de son âme mystique des accents qui ne sont pas loin d'atteindre le sublime. On sent une suavité de voix puérile dans ses cantiques de Noël; ses chants commencent et s'achèvent par des notes d'éternité.

"Sur ses poèmes pleins de ciel
"Plane un écho du monde éternel.."

Ceci est bien beau — et c'est ce qui fait dire à Mgr Roy: "Le nom de Derfla doit s'inscrire dans l'histoire de notre poésie".

Pensez maintenant ce que vous voudrez des polissonneries qu'un énergumène et un névrosé — Albert Pelletier, puisqu'il faut l'appeler par son nom — débita, à l'apparition du recueil des poésies de Derfla: "Vous ne trouverez pas dans ce recueil un seul vers qui crève le plafond de la puérile banalité".

L'abbé Alfred Tremblay n'eut jamais d'ambition littéraire. Il n'a songé ni à sa gloire, ni à la survivance de ses vers. C'est ce qui explique certaines négligences, que nous admettons, et la déconcertante inégalité de ses strophes. D'autres sujets plus graves alimentaient ses rêveries, la poésie n'était qu'une distraction.

"En morale, a dit Joubert, pour atteindre le milieu, il faut aspirer au faîte". Et cela est vrai aussi en littérature.

Mais Derfla, c'est notre poète à nous, le poète de notre maison, le poète de notre vie écolière, de nos joies et de nos peines, de nos fêtes, de nos pique-niques et de nos jeux, "la muse toujours fredonnante du foyer chicoutimien", attentive aux petites choses, au bruit de la feuille qui tombe, à l'oiseau qui traverse le ciel, à la fourmi qui monte dans les arbres. Voilà pourquoi nous l'aimons, malgré ses imperfections. Voilà pourquoi nous baisons avec amour et respect ces petits poèmes, graves ou légers, où l'on retrouve l'écho fidèle et le prolongement certain des joies anciennes.

Chanter pour le peuple écolier fut toute son ambition. N'est-ce pas charmant de revivre aujourd'hui en poésie ce que nous avons vécu autrefois en prose!

Le 9 décembre 1921, le poète déposa la lyre. Cette mort mit en deuil notre maison où il avait chanté toute sa vie. N'eut-il pas comme un pressentiment de sa fin prochaine et ne modula-t-il pas un adieu dans la dernière strophe de cette poésie, "Le Lac", que l'on aime à citer et qui est bien l'une de ses meilleures pièces:

"Mais maintenant, hélas: sans que ce soit ta faute, Je trouve, à chaque fois, la montagne plus haute Qui dans son noble flanc a caché ta beauté; Et déjà j'entrevois que l'année est prochaine Où je ne pourrai plus dominer cette plaine Que des hauteurs du rêve ou de l'éternité."

J.-E. DUCHESNE, P.A.

# Le premier juge

### à Chicoutimi

La Cour de Circuit pour le Circuit de Chicoutimi fut établie en 1850, par le Statut 12 Victoria, chapitre 28, et le premier juge appelé à présider ce tribunal fut l'honorable juge David Roy. Le Statut instituant cette cour fixait la résidence du juge au village de Chicoutimi. Le nouveau juge vint donc résider à Chicoutimi avec sa famille.

Le juge Roy était né à Québec le 9 juin 1807, du mariage de Joseph Roy et de Marie Brunet. Il fut admis au Barreau le 9 août 1832 et pratiqua sa profession à Québec. Nous lisons dans Fils de Québec, de M. Pierre-Georges Roy, les notes suivantes: "En 1841, M. Roy et notre historien national M. F.-X. Garneau entreprirent la publication d'un journal littéraire et scientifique "L'Institut". Cette revue n'eut malheureusement qu'une existence de trois mois".

Monsieur Roy fut un homme de science et de lettres et d'après le témoignage de M. Chauveau, reproduit par M. Pierre-Georges Roy, il aurait brillé parmi les hommes les plus distingués de sa génération, n'eût été sa trop grande modestie, voire même son extrême timidité.

L'avocat Roy fut nommé juge de la Cour de Circuit du Bas-Canada, le 24 décembre 1849 par Lord Elgin, gouverneur général de toutes les provinces de l'Amérique du Nord. Sir Hippolyte Lafontaine était alors solliciteur général du Canada.

Le 2 janvier 1850, monsieur Roy prêtait le serment d'office et le 24 mai suivant il présidait pour la première fois la Cour de Circuit à Chicoutimi.

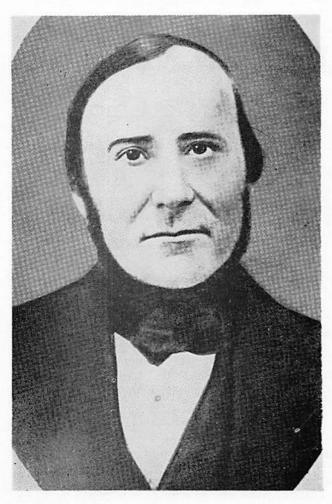
A cette époque il n'y avait pas de palais de justice à Chicoutimi, et les séances de la Cour se tenaient dans la maison d'un nommé Joseph Asselin, du village de Chicoutimi. Le palais de justice actuel ne fut construit et livré au public qu'en 1862. Dans l'intervalle les séances de la cour se tinrent d'abord dans des maisons privées et ensuite dans la salle publique.

La première cause entendue par M. Roy fut celle d'un nommé Thiboutot que poursuivait Peter McLeod, en dommages-intérêts pour assaut batterie. Il paraît qu'avant l'établissement des tribunaux

<sup>(1)</sup> Saguenayensia, vol. 1, No 2, page 28.

<sup>(2)</sup> Il y aura lieu de donner plus tard la recension précise des écrits de Derfla, l'abbé Alfred Tremblay.

<sup>(3)</sup> Editions Alfred-Carrier.



Le juge David Roy.

à Chicoutimi, les différents se réglaient souvent au bout du poing; c'était une sorte de nécessité, comme pour les conflits entre les nations; et Peter McLeod, conscient de ses responsabilités de chef, était de tempérament à faire valoir ses droits ou ses prétentions, ce qui n'était pas toujours à l'avantage de l'adversaire. L'action de Thiboutot fut rejetée.

Le deuxième jugement rendu par M. Roy fut le suivant: je le cite tel qu'enregitré. "Cause No 3 — Jules Tremblay vs Narcisse Morin — Le défendeur faisant défaut et la Cour vu la preuve du demandeur faite en cette cause, condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de une livre, neuf shillings et demi pour une paire de culottes de drap de pilote et une veste de drap fin, vendues et livrées au défendeur, dans le cours du mois de juillet mil huit cent quarante-trois, avec intérêt sur la dite somme, à compter du vingt-deux avril mil huit cent cinquante, et les dépens."

Ce jugement a un cachet tout particulier. Il nous fait connaître la mode du temps: "Une paire de culottes de drap de pilote et une veste de drap fin". C'était du chic au temps de nos pères!

Monsieur Roy résida à Chicoutimi jusqu'en 1858, alors que, nommé juge de la Cour Supérieure pour le district du Saguenay, le 25 novembre 1857, il transporta sa résidence à la Malbaie. Pendant son séjour à Chicoutimi, monsieur Roy était devenu propriétaire et sa maison, d'après le témoignage des vieillards entendus dans la cause "Jalbert" devant la Cour d'Amirauté, était située sur la pointe est du Bassin, près de la rivière Saguenay. Tout le terrain occupé par monsieur Roy a été emporté par les eaux de la rivière.

Monsieur Roy avait épousé mademoiselle Hélène Parent, de Québec, et de leur union naquirent plusieurs enfants, dont deux à Chicoutimi. Le premier, Pierre-Olivier-Remi, né le 28 juin 1852 et baptisé le 6 juillet suivant, eut pour parrain l'Honorable Pierre-Olivier Chauveau, Solliciteur général du Canada et membre du Parlement provincial, et pour marraine Flore Masse Chauveau, son épouse. Le second, Marie-Alexandre, naquit le 14 avril 1857 et eut pour parrain M. Alexandre de Lusignan, avocat de Montréal, et pour marraine madame Adéline Roy Lusignan, son épouse et soeur de l'enfant. Ce dernier demeura à la Malbaie, où il fut longtemps le photographe à la mode de toute la région.

Monsieur le juge Roy administra la justice dans notre région durant quinze ans et prit sa retraite le 7 janvier 1871. Il se retira à Québec, sa ville natale, où il fut vraiment un exemple de chrétien fervent. N.-E. Dionne écrivait de lui en 1909: "On se rappelle encore ce vénérable vieillard passant des heures entières dans la cathédrale de Québec, édifiant tout le monde par une piété angélique."

Il décéda à Québec le 31 juillet 1880, âgé de 73 ans. Son corps fut inhumé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec, où nous pouvons lire sur sa tombe l'inscription suivante: "Ici repose le corps de l'honorable juge David Roy, décédé le 31 juillet 1880, âgé de 73 ans. Tertiaire de Saint-François d'Assise, il a vécu dans la solitude, pratiquant l'humilité, et soulageant les pauvres. O vous tous, qui lisez ces lignes, ne lui refusez pas l'aumône d'une prière. De Profundis, S.V.P."



# Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

#### Interprétation des sigles:

B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.

Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charievoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.

Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.

R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michaud.

I.O. — Généalogies des familles de l'Ile d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.

Beaupré. — Généalogies des familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.

#### PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI

#### Corrections et compléments aux notes publiées.

#### Volume 1 no 2.:

Page 35 (ou 11) — François RENALD (Ch. 1) Josette DESBIENS (Ch. 14)

Page 37 (ou 13) — Le 17 mai 1847 Louis TREMBLAY fils de Joseph Tremblay (Ch. 478) au lieu de (Ch. 473).

Page 38 (ou 14) — Le 24 septembre 1849 Joseph AUBE fils majeur de Guillaume Aubé (I.O. 8)

Le 27 novembre 1849 Charles VERREAULT... Catherine MARTINEAU fille mineure de Jérôme Martineau (I.O. 39) et de Hedwidge Pelletier (I.O. 34)

#### Volume 1 no 3.:

Page 59. — Le 12 février... Marguerite SAVARD veuve de Noël Simoneau, (Chic. 24-6-1845)

Le 15 avril. — Michel TREMBLAY veuf de Christine Saint-Onge (Postes du Roi, 16-7-1840)

Page 61. — Le 21 octobre... (Quirille Pradet, Ch. 15) au lieu de 103.

Le 23 février 1852 Joseph TREMBLAY fils majeur de Joseph Tremblay (Ch. 478) et de Louise Villeneuve (Ch. 7)... Josephte DESBIENS (Ch. 14).

Le mariage de Thiboutot, Benjamin eut lieu le 6 juillet 1852 et non le 8 juillet.

Page 62. — Le 11 octobre 1853 Basile BARRETTE... Marie GRAVEL fille mineure de Louis Gravel (Beaupré 24) et de Julienne Gallien (Beaupré 2).

#### 1854

Le 17 janvier. — DUVAL, Hilaire, fils majeur de Hilaire Duval (Ch. 6) et de Marie Bouchard (Ch. 29); marié à Marie CAZES, fille mineure de Hector Cazes et de Marie Dubé.

Le 24 janvier. — MORIN, Gilbert, fils majeur d'Antoine Morin (Ch. 13) et de feu Antoinette Tremblay (Ch. 172); marié à Léocadie SIMARD, fille mineure de François Simard (Ch. 417) et de Marie Girard (Ch. 22) des Éboulements. — Dans Eloi-Gérard elle est appelée Modeste Girard.

Le 24 janvier. — TANGUAY, Joseph, fils majeur de Joseph Tanguay et de Rose Roy de Saint-Gervais; marié à Sophie McLEOD, fille mineure de Peter McLeod et de Marie-Madeleine.

Le 31 janvier. — JEAN, François, fils majeur de feu Joseph Jean (Ch. 11) et de Hélène Tremblay (Ch. 283); marie à Adélaîde TREMBLAY, fille mineure de Janvier Tremblay (Ch. 99) et de feu Marie Tremblay (Ch. 307).

Le 7 février. — FORTIN, Denis, fils majeur de Roger Fortin (Ch. 73) et de ... Grenon. — Eloi-Gérard donne Adélaïde (Ch. 8) — de la Malbaie; marié à Bassilisse BRASSARD, fille majeure d'Etienne Brassard (Ch. 17) et de feu Marie Guay (Ch. 7).

Le 13 février. — BOLDUC, Théophile, fils majeur de Frédéric Bolduc, meunier, (Ch. 17) et d'Angèle Simard (Ch. 67) du Township La Barre; mairé à Philomène VOI-SINE, fille mineure de Bénoni Voisine et de Léocadie Roy du Township La Barre au Lac Saint-Jean.

Le 13 février. — VOISINE, Cléophas, fils majeur de feu Célestin Voisine et de Zoé Pelletier de Saint-Pascal; marié à Hermine VOISINE, fil's majeure de Bénoni Voisine et de Léocadie Roy.

Le 13 février. — LAVOIE, Louis, fils mineur de Louis Lavoie et de Thècle Lévesque de Saint-Pascal; marié à Célina LAPRISE, fille mineure d'Antoine Laprise et d'Olivette Guimond. — Voir La famille Lavoie au Canada, par Joseph-A. Lavoie, pages 382 et suivantes, généalogie complète.

Le 24 avril. — THIBOUTOT, Clément, fils majeur de feu Jean Thiboutot et de Théotiste Leclerc; marié à Judith TREMBLAY, fille majeure de Joseph Tremblay (Ch. 446) et de Judith Simard (Ch. 109).

Le 24 avril. — TREMBLAY, Augustin, fils majeur de Joseph Tremblay et de Rosalie Corneau; marié à Louise SAVARD, fille mineure de Léon Savard (Ch. 26) et de feu Julienne Laberge (Ch. 6).

Le 2 mai. — SAVARD, Louis, fils majeur de Jean Savard (Ch. 56) et d'Adélaide Lajoie (Ch. 10); marié à Sara SIMARD, fille mineure de François Simard (Ch. 417) et de Modeste Girard (Ch. 22) des Éboulements.

Le 2 mai — OUELLET, Benoît, fils majeur de Benoît Ouellet (R.O. p. 558) et de Marie Thériault (R.O. p. 679); marié à Louise TALON, fille majeure de Georges Talon (Ch. 11) et d'Elizabeth Desbiens (Ch. 10).

Le 8 mai. — DONAVAN, John, fils majeur de Thymothy Donavan et de Catherine Hays de Cork, Irlande; marié à Mary DUNN, veuve de John Keef de Boston, U.S.A.

Le 20 juin. — GIRARD, Cléophe, fils majeur de Flavien Girard (Ch. 92) et de Marie Potvin (Ch. 16) de Saint-Alphonse de Bagotville; marié à Marie BOIVIN, fille mineure de Joseph Boivin (Ch. 45) et de Lucile Gagné (Ch. 24) de Saint-Alphonse de Bagotville.

Le 26 juin. — SAVARD, Louis, fils majeur de Léon Savard (Ch. 26) et de feu Julienne Laberge (Ch. 6) de St-Fulgence; marié à Marie-Hedwidge SAINT-JORE (SERGE-RIE), fille majeure de Pierre Saint-Jore et de feu Josephte Martin de Grande-Baie.

Le 4 juillet. — HARVEY, Héli, fils majeur de feu Héli Harvey (Ch. 67) et de Marie Tremblay (Ch. 260) de la Malbaie; marié à Eléonore DESBIENS, fille majeure de Théodore Desbiens (Ch. 28) et de Catherine McNicoll (Ch. 3).

Le 26 juillet. — VERREAULT, Edouard, fils mineur de Prisque Verreault et d'Angèle du Lac Saint-Jean; marié à MARIE-ANNE, indienne, fille mineure de feu Pierre Goupil du Lac Saint-Jean. Voir La plus ancienne famille au Saguenay, par J. Allan Burgesse, pages 15-16.

Le 3 juillet. — VOYER, Etienne, fils majeur de feu Joachim Voyer (B. 3) et de Marie Pagé (B. 87) de Ste-Marie-de-Beauce; marié à Lucie DUVAL, fille majeure de François Duval et de Priscille Leclerc de Saint-Jean-Port-Joly.

Le 11 juillet. — SAVARD, Antoine, fils mineur de Jean Savard (Ch. 56) et de Adelaïde Lajoie (Ch. 10); marié à Esther ST-ONGE, fille majeure de Jérôme Saint-Onge (Ch. 8) et de Monique Tremblay (Ch. 153).

Le 24 juillet. — LUC, indien; marié à MARIE, indienne.

Le 15 août. — GIRARD, Prudent, fils majeur de Louis Girard (Ch. 37) et d'Angélique Savard (Ch. 20); marié à Marie LALANCETTE, fille mineure d'André Lalancette (Ch. 11) et de Christine Brassard (Ch. 8).

Le 15 août. - GAGNON, Magloire, fils majeur de

Magloire Gagnon (Ch. 82) et d'Angélique Dallaire (Ch. 10); marié à Emelie GILBERT, fille majeure de Damas Gilbert (Ch. 6) et d'Adélaïde Deschesnes (Ch. 21).

Le 29 août. — RINGUETTE, Hilaire, fils majeur de feu Antoine Ringuette et de Elizabeth Lemieux, du Cap-Saint-Ignace; marié à Clémentine TREMBLAY, fille mineure de Louis (Ch. 243) et de Modeste Duchesne (Ch. 12).

Le 12 septembre. — TREMBLAY, Alexis, fils majeur de Joseph Tremblay (Ch. 478) et de Louise Villeneuve (Ch. 7); marié à Marie TREMBLAY, fille mineure de Michel Tremblay et de feu Christine St-Onge. (Postes du Roi 16-7-1840).

Le 18 septembre. — TREMBLAY, Michel, veuf d'Aurélie Tremblay (Chic. 15-4-1850); marié à Josephte DUFOUR, veuve de John Doyle. (Chic. 24-3-1845).

Le 10 octobre. — MARTEL, Charles, fils majeur de feu Antoine Martel (Ch. 29) et de Antoinette Desgagné (Ch. 12); marié à Mathilde GIRARD, fille mineure de Zacharie Girard (Ch. 35) et de feu Judith Côté (Ch. 14).

Le 17 octobre. — PEDNEAULT, Joseph (Ch. 14) veuf de Marie Dufour (Ch. 18); marié à Priscille SAVARD, fille mineure d'Etienne Savard (Ch. 29) et de Madeleine McNicoll (Ch. 4).

Le 30 octobre. — JEAN, Marcel, fils mineur de feu Joseph Jean (Ch. 11) et de Hélène Tremblay (Ch. 283); marié à Marie DUVAL, fille majeure de Hilaire Duval (Ch. 6) et de Marguerite Bouchard (Ch. 29).

Le 7 novembre. — BOUCHARD, Abel, fils majeur de Pierre Bouchard (Ch. 301) et d'Angèle Girard (Ch. 19); marié à Angèle FORTIN, fille mineure de René Fortin (Ch. 90) et de Marie Tremblay (Ch. 113). — Dispense 4 au 4ième degré de consanguinité.

Le 7 novembre. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur de Joseph Tremblay (Ch. 188) et de feu Marguerite Gagné (Ch. 24) des Eboulements; marié à Marie LABERGE, fille mineure de Hypolithe Laberge (Ch. 14) et de feu et de Françoise Gauthier (Gonthier, Ch. 7).

Le 20 novembre. — SIMARD, Benjamin (Ch. 225), veuf majeur de Obéline Simard (Ch. 62); marié à Hermine GAGNON, fille majeure de feu Joseph Gagnon (Ch. 93) et de Françoise Gauthier (Gonthier, Ch. 7).

#### 1855

Le 5 février. — GOBEIL, Alexandre, fils majeur d'Eugène Gobeil (Ch. 13) et de Genevièvre Bouchard (Ch. 137); marié à Marie-Mathilde PEPIN dite LACHANCE, fille mineure de Jean-Baptiste Pépin dit Lachance (Ch. 15) et de Marie-Anne Bouchard (Ch. 136).

Le 12 février. — BOUCHARD, Nil, fils mineur de Roger Bouchard (Ch. 107) et de feu Marie-Olive Tremblay (Ch. 179) de l'Anse-à-Peltier; marié à Georgina MAL-TAIS, fille mineure de François Maltais (Ch. 22) et de feu Marguerite Bouchard.

Le 13 février. — TREMBLAY, Thomas, fils majeur de Louis Tremblay (Ch. 480) et de feu Modeste Laberge (Ch. 5) de la Malbaie; marié à Marguerite PERRON, fille majeure de Joseph Perron (Ch. 70) et de feu Judith Harvey (Ch. 15) de la Malbaie.

Le 31 janvier. — OUELLET, Achille, fils majeur de Jean Ouellet et de Labacum Paradis de Kamouraska; marié à Marguerite DAGNEAULT dite LAPRISE, fille mineure de Antoine Dagneault dit Laprise et de Olivette Guimond. (Les époux demeuraient au Township Labarre).

- Le 31 janvier. BERNIER, Octave, fils mineur de François Bernier et de feu Adélaïde Guimond; marié à Félicité HUDON dite BEAULIEU, fille mineure de feu Paschal Hudon dit Beaulieu et de Théotiste Pelletier. (Ce couple demeurait également à Labarre).
- Le 19 février. RATE, (Rathé), Stanislas, fils mineur de Étienne Raté (Ch. 12) et de Scholastique Boudreault (Ch. 11) du Grand Brûlé; marié à Sophie DESGAGNE, fille mineure de Joseph Desgagné (Ch. 36) et de Flavice Bradette de l'Anse-à-Peltier. Le Frère Eloi-Gérard donne Quirille Pradet (Ch. 5).
- Le 17 avril. RIVERIN, Jean, fils majeur d'Antoine Riverin (Ch. 4) et de Marie Blackburn (Ch. 2); marié à Philomène SAVARD, fille mineure de Thomas Savard (Ch. 30) et de Genevièvre Imbeau (Ch. 2).
- Le 13 août. SAVARD, Roger, fils majeur de Roger Savard (Ch. 66) et de feu Christine-Anne Desgagné (Ch. 12) de la Baie Saint-Paul; marié à Euphémie TREMBLAY, fille majeure de Louis Tremblay (Ch. 243) et de Modeste Duchesne (Ch. 12).
- Le 4 septembre. MAURICE (MORRIS), Nazias, veuf majeur de Phébée Tremblay (Chic. 20-8-1850); marié à Anne BARRETTE, fille mineure de Pierre Barrette (Ch. 6) et de Marie Tremblay (Ch. 128).
- Le 11 septembre. DUBE, Octave, fils majeur de Luc Dubé et d'Emérence Potvin; marié à Geneviève MO-REL, fille majeur de Joseph Morel et de Marie Francoeur.
- Le 2 octobre. GAUDREAULT, Cyprien, fils majeur de Benjamin Gaudreault (Ch. 28) et d'Agnès Fortin (Ch. 27); marié à Marie DALLAIRE, fille majeure de Luc Dallaire (Ch. 18) et de Vénérande Dufour (Ch. 35).
- Le 2 octobre. RACINE, Magloire, fils majeur de Joseph Racine (I.O. 28) et de feu Madeleine Létourneau (I.O. 23) de Ste-Famille, Ile d'Orléans; marié à Rosalie LA-VOIE, fille majeure de Jean-Baptiste Lavoie (Ch. 70) et de Genevièvre Le Breton (Ch. 6) de la Malbaie.
- Le 9 octobre. DESBIENS, Alexandre, fils majeur de Jean-Baptiste Desbiens (Ch. 24) et de feu Rosalie Turcot (Ch. 3); marié à Marie-Emélienne VILLENEUVE, fille mineure de feu Joseph Villeneuve (Ch. 23) et de Josephte Larouche (Ch. 29).
- Le 6 novembre. LAVOIE, Louis, fils majeur de Jacques Lavoie (Ch. 125) et de Angélique Bolduc (Ch. 12); marié à Zoé BOULIANNE, fille majeure de François Boulianne (Ch. 18) et de Suzanne Truchon (Ch. 6).
- Le 27 novembre. BLACKBURN, Hilaire, fils majeur de Thimas Blackburn (Ch. 10) et de Geneviève Dufour (Ch. 21); marié à Callixte BARRETTE, fille mineure de Jean Barrette (Ch. 10) et de Madeleine Bouchard (Ch. 52).

#### 1856

- Le 8 janvier. DESBIENS, Pierre, veuf majeur de Phébée Truchon (Chic. 4-1-1847); marié à Fédora BARRET-TE, fille mineure de Pierre Barrette (Ch. 6) et de Marie-Archange Tremblay (Ch. 128).
- Le 8 janvier. GAUTHIER, François, fils majeur de Denis Gonthier (Ch. 82) et de feu Nathalie Boudreault (Ch. 10), de Matane; marié à Hortense PILOTE, fille majeure de Louis Pilote (Ch. 10) et de Geneviève Fortin de Saint-Thomas. (Louis Pilote et Geneviève Fortin se sont mariés à Saint-Thomas le 12-8-1817).
- Le 14 janvier. SAVARD, Georges, fils majeur de fen Pierre Savard (Ch. 55) et de Geneviève Tremblay (Ch. 103); marié à Marie BOILY (Ch. 20), veuve majeure de feu Fabien Girard (Ch. 106).

- Le 29 janvier. TREMBLAY, Thomas, fils majeur de Joseph Tremblay et de Marie Savard; marié à Julie TRU-CHON, fille mineure de Théodore Truchon (Ch. 7) et d'Adélaïde Potvin (Ch. 16).
- Le 4 février. AMPRIL, Octave, veuf majeur de Julienne Fortin; marié à Zoé SAVARD (Ch. 64), veuve majeure d'Augustin Bilodeau (Ch. 28).
- Le 1 avril. BLOUIN, Cyprien, fils majeur de Pierre Blouin (I.O. 66) et de Josephte Blouin (I.O. 27) de Saint-Jean I.O.; marié à Marguerite BOUDREAULT, fille mineure de François Boudreault (Ch. 38) et de Marguerite Laberge (Ch. 5).
- Le 1 avril. CLAVEAU, Norbert, fils mineur de Léon Claveau (Ch. 7) et de Christine Raté (Ch. 7); marié à Hermine GAGNON (Ch. 107), veuve majeure de feu Pierre Gonthier (Ch. 90).
- Le 15 avril. CASTAGNE, André, fils majeur de feu Adolphe Castagne (Ch. 3) et de Judith Tremblay (Ch. 219); marié à Philomène DESMEULES, fille mineure de Jean Desmeules (Ch. 28) et de Charlotte Jean (Ch. 7).
- Le 13 mai. GAGNON, Joseph, fils majeur de Magloire Gagnon (Ch. 82) et d'Angélique Dallaire (Ch. 10); marié à Marie BOUDREAULT, fille mineure de Flavien Boudreault (Ch. 39) et d'Anne Godreau (Ch. 20). Dispense du 3 au 4ième degré de consanguinité.
- Le 20 mai. BOSSE, Ovide, veuf majeur de feu Delphine Rousseau; marié à Marie-Sophie FRASER, fille majeure de Hubert Fraser et de feu Elizabeth Dubord de l'Île Rouge.
- Le 2 juin. LAVOIE, Abraham, fils majeur de Jean-Baptiste Lavoie (Ch. 70) et de Marie Bouchard (Ch. 138) de la Malbaie; marié à Marie GAGNON, fille mineure de feu Dominique Gagnon (Ch. 87) et de Léocadie Talon (Ch. 5).
- Le 21 juillet. TREMBLAY, François, fils majeur de Joseph Tremblay (Ch. 137) et de Rosalie Grenon (Ch. 4); marié à Emélie TREMBLAY, fille mineure de Marcel Tremblay (Ch. 639) et de Josephine Fortin (Ch. 32).
- Le 6 octobre. HARVEY, Célestin (Ch. 47), veuf majeur d'Agnès Bouchard (Ch. 141); marié à Justine BOUCHARD, fille majeure de David Bouchard et de Tharsile Bouchard.
- Le 21 octobre. DUVAL, Etienne, veuf majeur d'Olympe Tremblay; marié à Marcelline LAVOIE, fille majeure de Jean-Baptiste Lavoie (Ch. 63) et de feu Théotiste Boivin (Ch. 10). Dispense du 3ième dégré de consanguinité.
- Le 4 novembre. BARRETTE, David, fils majeur de Pierre Barrette (Ch. 6) et de Marie Tremblay (Ch. 128); marié à Aveline GODREAU, fille mineure de Joseph Godreau (Ch. 29) et d'Elizabeth Fortin (Ch. 27).
- Le 26 novembre. BLACKBURN, Augustin (Ch. 5), veuf majeur de Julienne Bergeron (Ch. 2); marié à Basilisse GUAY (Ch. 1) veuve majeure de Frédérick Fillion.

#### 1857

- Le 43 janvier. GAUTHIER, Georges, fils majeur de Pierre Gauthier (Ch. 29) et de feu Félicité Bilodeau (Ch. 8); marié à Marguerite GAGNE, fille majeure de feu Eloi Gagné (Ch. 31) et d'Adélaïde Deschesnes (Ch. 21).
- Le 22 janvier. TREMBLAY, Joseph, fils majeur de Joseph Tremblay (Ch. 446) et de Judith Simard (Ch. 109); marié à Angèle McLEOD, fille majeure de Peter McLeod et de feu Madeleine (Montagnaise).

- Le 27 janvier. PILOTE, Etienne, fils majeur de Louis Pilote (Ch. 10) et de Geneviève Fortin; marié à Aglaé GODREAU, fille majeure de Benjamin Godreau (Ch. 28) et d'Agnès Fortin (Ch. 27).
- Le 10 février. SIMARD, Benjamin, veuf majeur de Hermine Gagnon (Chic. 20-11-1854); marié à Esther GAGNON, veuve majeure de Thomas Beaulieu.
- Le 17 février. TREMBLAY, Jules, fils majeur de Moyse Tremblay (Ch. 318) et de Judith Fortin (Ch. 40) du Grand Brûlé; marié à Marie-Adéline MARTEL, fille mineure d'Abraham Martel (Ch. 14) et de Marie-Lucrèce Tremblay (Ch. 479).
- Le 17 févier. GODREAU, Joseph, fils majeur de Joseph Godreau (Ch. 29) et d'Elizabeth Fortin (Ch. 27); marié à Léa SIMARD, fille mineure de Joseph Simard (Ch. 147) et de Monique Savard (Ch. 19).
- Le 23 février. GUAY, Abel, fils majeur d'Elysée Guay (Ch. 16) et de feu Marie Jean (Ch. 6); marié à Madeleine GAGNON, fille mineure de Daniel Gagnon (Ch. 124) et d'Adélaïde Boudreault (Ch. 31) de Grand-Brûlé.
- Le 23 février. LAFORGE, Napoléon, fils majeur d'Hypolithe Laforge (Pradet Ch. 12) et de Théotiste Bou chard (Ch. 34); marié à Césarine SIMONEAU, fille mineure de Noël Simoneau et de feu Adélaïde Ringuette.
- Le 20 avril. TREMBLAY, Etienne, fils majeur de Louis Tremblay et de Modeste Chaneau; marié à Léocadie LALANCETTE, fille mineure de Jean-Baptiste Lalancette (Ch. 12) et de feu Delaise Brassard (Ch. 8). — Les Lalancette sont des Le Breton.
- Le 21 avril. GIRARD, François, fils majeur de Zacharie Girard (Ch. 35) et de feu Judith Côté (Ch. 14); marié à Mina TREMBLAY, fille mineure de Dominique Tremblay (Ch. 256) et de Geneviève Bouchard (Ch. 22) du Grand-Brûlé.
- Le 21 avril. BOUCHARD, Euger, fils majeur de feu Didace Bouchard (Ch. 313) et d'Elizabeth Rochefort; marié à Alexandrienne BLACKBURN. fille mineure de Thomas Blackburn (Ch. 10) et de Geneviève Dufour (Ch. 21).
- Le 21 avril. GAUTHIER, Jacques, fils majeur de Louis Gonthier (Ch. 9) et de Félicité Tremblay (Ch. 186) des Eboulements; marié à Marie-Louise TREMBLAY, fille mineure de Jean Tremblay Ch. 530) et de Josephte Dufour (Ch. 21).
- Le 28 avril. BELLEY, François, fils majeur de Louis Belley et de feu Louise Tremblay; marié à Philomène Larouche, fille mineure de Louis Larouche (Ch. 82) et de Ursule Villeneuve (Ch. 7).
- Le 5 mai. TREMBLAY, François, fils majeur de feu Grégoire Tremblay (Ch. 477) et d'Elizabeth Youth; marié à Geneviève DUFOUR, fille majeure de Cyrille Dufour (Ch. 53) et de Marie-Anne Emond (Ch. 1).
- Le 5 mai. TREMBLAY, Romuald, fils majeur de Victor Tremblay (Ch. 188) et de feu Félicité Brisson (Ch. 4); marié à Marie TREMBLAY, fille mineure de feu Joseph Tremblay (Ch. 456) et de feu Marguerite Dufour (Ch. 18). Dispense du 2ième au 3ième dégré de consanguinité.
- Le 16 juin. BILODEAU, Job, fils majeur de Pierre Bilodeau (Ch. 23 et de feu Elizabeth Harvey (Ch. 10); marié à Philomène LAPOINTE, fille mineure de feu Zacharie Lapointe (Ch. 25) et de feu Basilisse Dallaire (Ch. 14).

- Le 16 juin. FORTIN, Thomas, fils majeur de René Fortin (Ch. 90) et de feu Marie Tremblay (Ch. 113); marié à Emilie BILODEAU, fille mineure de feu Damase Bilodeau Ch. 24) et de feu Perpétue Girard (Ch. 15).
- Le 23 juin. BOIS BRILLANT de la DURANTAYE, Georges, fils majeur de Rémi Bois Brillant de la Durantaye et de Marie Duchesne; marié à Elizabeth BRISSON, fille majeure de feu Jérôme Brisson (Ch. 19) et de Marie Brassard (Ch. 5).
- Le 27 juillet. GIRARD, Napoléon, fils majeur de Louis Girard (Ch. 37) et u'Angélique Savard (Ch. 20); marié à Cornélie GAGNE, fille d'Etienne Gagné (Ch. 56) et de feu Rosalie Gagnon (Ch. 107) de Saint-Urbain.
- Le 11 août. BRASSARD, Onésime, fils majeur d'Alexis Brassard (Ch. 18) et de feu Modeste Maltais (Ch. 3); marié à Domitille GAUDREAULT, fille mineure de Benjamin Gaudreault (Ch. 28) et d'Agnès Fortin (Ch. 27).
- Le 18 août. BEAULIEU, Raphaël, fils majeur d'Antoine Beaulieu et de Scholastique Dubé; marié à Arthémise BOIS, fille majeure d'Augustin Bois et de Charlotte Jean.
- Le 25 août. TREMBLAY, Octave, fils majeur de François Tremblay (Ch. 420) et d'Angèle Bouchard (Ch. 26) des Eboulements; marié à Léocadie TREMBLAY, fille majeure de Joseph Tremblay (Ch. 499) et de Marie Gaudreault (Ch. 14).
- Le 7 septembre. COLIN, Joseph, fils majeur de Joseph Colin (R. 12) et de Julie (Judith) Pineau (R.O. 54) de Rimouski; marié à Marie GAGNE, fille mineure de feu Louis Gagné (Charl. 12) et de Marie Auclair.
- Le 15 septembre. GIRARD, Isaïe, fils majeur de Noël Girard (Ch. 65) et de feu Madeleine Girard (Ch. 34); marié à Emilie LALANCETTE, fille mineure de Jean-Baptiste Lalancette (Breton Ch. 12) et de feu Delaise Brassard (Ch. 8).
- Le 23 septembre. HARPER, James, fils majeur de Joseph Harper et de Cecil O'Neil; marié à Aglaé DES-BIENS, fille mineure de Théodore Desbiens (Ch. 28) et de Catherine McNicoll (Ch. 3).
- Le 29 septembre. LACOMBE, Euger, fils majeur de Charles Lacombe et de Théodore Bernier de Saint-Thomas; marié à Agnès GAGNON, fille mineure d'Alexandre Gagnon (Ch. 154) et de Sophie Michaud.
- Le 10 octobre. MORIN, Eloi, veuf majeur de Marie-Anne Gagnon de Kamouraska; marié à Angèle ST-LOUIS, fille mineure de Kamouraska (Sic).
- Le 26 octobre GAGNON, Prosper, fils majeur de Joseph Gagnon (Ch. 215) et de feu Luce Tremblay (Ch. 150); marié à Délima TREMBLAY, fille majeure de Dominique Tremblay et de .... Dispense du 3ième dégré de consanguinité.
- Le 27 octobre. HARVEY, Georges, fils majeur de Louis Harvey (Ch. 128) et de Priscille Caron; marié à Eliza GAGNON, fille mineure de Thimothée Gagnon et de Marcelline Guay (Ch. 12).
- Le 17 novembre. DESGAGNE, Louis, fils majeur de Zoachim Desgagné (Ch. 31) et de Marie Lavoie, (Ch. 37); marié à Emilie TREMBLAY, fille majeure de Louis Tremblay (Ch. 1003) et de Marguerite Côté (Ch. 22).

Avec les hommages de

# POSTE C J M T

**CHICOUTIMI** 

Avec les compliments de

### J.-R. THEBERGE LTEE

**ENTREPRENEURS GENERAUX** 

TEL.: LI 3-7795

**596 PRICE OUEST** 

CHICOUTIMI

# La Paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi

La paroisse du Sacré-Coeur, formée d'une partie de celle de Chicoutimi, a été érigée en 1902 et confiée aux Eudistes, dont les deux premiers, les Pères Louis Le Doré, nommé curé le 26 décembre, et Edouard Travert, son vicaire, arrivaient à Chicoutimi le 6 janvier 1903.

La population qu'elle groupait alors était surtout constituée par les familles ouvrières employées à la pulperie; elle s'est diversifiée davantage avec le temps, mais en gardant toujours un esprit de fraternité qui ne se dément pas et qui assure le bon fonctionnement de tous les organismes de la vie paroissiale.

Son église, construite en 1903, achevée et consacrée en 1954, lui fait honneur et attire l'attention par son architecture, sa flèche élancée, la qualité de son ornementation et de son ameublement.

La paroisse du Sacré-Coeur est consciente de compter parmi celles qui contribuent au maintien de la tradition nationale et religieuse au Royaume du Saguenay. Il fait bon y vivre.

#### LA FORET QUI BORDAIT LA RIVIERE DU MOULIN

On possède un rapport de ce qu'était la forêt primitive traversée par la rivière du Moulin près de son embouchure. Il date de 1725. Le Gardeur de Tilly, avec son fils et un spécialiste en exploration forestière, avait été chargé de visiter les lieux accessibles en bordure de la rivière Saguenay pour se rendre compte de ce qu'on pouvait en tirer pour faire des mâts de navire.

L'équipe visita d'abord le voisinage de la rivière Chicoutimi. Le rapport dit ensuite: "Nous avons aussi visité une autre pinière de la rivière Pepavitiche, qui est située à environ une demi lieue au N. E. de l'établissement de l'autre côté de la rivière Chicoutimi, dans laquelle il y a quantité de pins blancs; nous en avons marqué 70 (mesurant) depuis 22 jusqu'à 30 pouces de diamètre et même au dessus à 15 pieds du gros bout. Tous les mâts de cette pinière pourraient avoir 40 à 50 pieds de long sans branches, et ensuite les branches en général ne paraissent pas préjudiciables.

"Cette pinière a environ une demi lieu en quarré, de laquelle nous n'avons pu visiter qu'environ la cinquième partie par rapport au mauvais temps. Tous pins blancs et rouges, bien faciles à tirer au bord des rivières."



Ave. STE-ANNE CHICOUTIMI TEL.: LI 3-7705

Angle RACINE-RIVERIN CHICOUTIMI TEL.: LI 3-0201 PORT-ALFRED TEL.: 2397 Hommages et félicitations de

# La Municipalité du Village de St-Honoré

Avec les compliments de



**BOUL. LAMARCHE** 

**CHICOUTIMI** 

# LA PAROISSE DU ST-NOM-DE-JESUS

berceau de la Cité de Chicoutimi et héritière du patronage de la première chapelle de la Rivière-du-Moulin, est heuruse d'encourager notre belle et prometteuse revue d'histoire régionale.

Longue vie et prospérité à

**SAGUENAYENSIA** 

# LA PAROISSE DE ST-HONORE

est heureuse de rendre hommage à la revue

SAGUENAYENSIA et de l'encourager

à renseigner sur notre belle région.

"Des batteries installées à l'entrée de la Baie n'auraient pas une grande efficacité à cause du trop grand champ de tir; elles pourraient être érigées un peu avant d'arriver au fond de la baie. Toutefois, comme je ne suis pas allé jusqu'au fond de cette baie, je ne peux préciser davantage.

"Le resserrement de la rivière entre les caps à l'Ouest et à l'Est est excessivement favorable comme position défensive. C'est à cet endroit que la rivière est la plus étroite; la distance entre les deux rives ne doit pas excéder ½ mille.

"Nous avons signalé les endroits où des travaux de défense militaire permettraient le mieux de contrôler la navigation; notre opinion est basée, il faut l'admettre, sur un examen plutôt rapide et, par manque de données suffisantes, nous nous bornerons à dire que quelques forts placés de façon judicieuse dans le reste de la région, avec les obstacles naturels qu'elle offre, seraient suffisants pour rendre très difficile l'accès à ce territoire.

"Cependant, qu'il nous soit permis de signaler que la route par terre la plus praticable par laquelle un ennemi pourrait en force pénétrer dans la région serait, croyonsnous, du côté sud, entrant par la Malbaie ou la Baie Saint-Paul et dirigeant sa marche vers le lac Kenwangomy (Kénogami), distance que les Indiens franchissent, dit-on, en quatre jours et, pour une grande partie, par une zône de terrain égal. Il serait donc nécessaire de voir à la défense de ce lac plus spécialement, car en s'en rendant maître un ennemi aurait l'équivalent de la position de Chicoutimi. — Mais vouloir fixer les endroits précis où devraient être faits ces travaux de défense serait prématuré, tant en raison de l'état de la région que de la connaissance insuffisante que nous en avons.

"Vraiment, nous avons l'impression d'avoir été un peu loin dans nos suggestions; notre visite du pays du Saguenay n'avait aucun but militaire, mais en tant qu'officier du corps des ingénieurs, il nous semble qu'on attend de nous, au sujet du pays visité, un certain aperçu du point de vue militaire.

"La politique qui préconise la colonisation de cette partie du pays me semble judicieuse, parce que:-

- 1° C'est l'endroit tout désigné pour ouvrir une voie de communication avec la baie d'Hudson et l'Angleterre, ce qui assurerait aux Canadas et aux colonies de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick la circulation libre sur le Saint-Laurent.
- 2° C'est la forteresse (stronghold) naturelle des Canadas, à laquelle on pourrait ajouter certaines défenses artificielles.
- 3° Au cas où nous perdrions les parties des Canadas présentement colonisées, nous aurions encore une puissance considérable dans le pays.
- 4° En supposant la perte du Bas-Canada seulement, soit par une insurrection des habitants soit par l'attaque d'un ennemi extérieur, il serait possible de garder communication avec nos possessions du Haut-Canada par le beau territoire qu'arrosent la Gatineau et l'Ottawa, deux rivières par lesquelles ont pourrait encore contrôler une grande partie de la navigation."

Lors de l'exploration du Saguenay, l'enseigne Nixon devait s'occuper d'examiner plus spécialement le sol et les possibilités d'établissement. C'est en fonction de ces aspects que son plan militaire est conçu.

Son mémoire est daté de Giasgow 22 septembre 1836. Il est adressé à John Galt, Ecuyer, Greenock. — A cette date Nixon était lieutenant et adjudant dans le 96e régiment.

"Sir.

"Ayant eu l'honneur, en l'année 1828, par ordre de Lord Dalhousie, d'être employé à l'exploration de la région du Saguenay, et ayant (d'autre part) remarqué avec regret la faillite du système d'émigration adopté pour les réformés pensionnaires (8), j'ai été induit à consacrer beaucoup de mes moments de loisir et de mon attention à leur établissement, et je me permets de soumettre à votre considération le rlan qui suit, plan que j'ai préparé pour eux, et de vous indiquer en même temps une section de pays qui conviendrait bien à l'exécution de ce dessein.

"Etant au courant des efforts que vous faites pour arriver à former deux Compagnies des Terres canadiennes, je suis porté à prendre cette initiative et à solliciter votre aide dans l'établissement d'une troisième Compagnie.

"Je propose qu'un corrs de pensionnaires soient envoyés par le gouvernement dans le territoire du Saguenay et établis là avec des concessions de terre de 50 acres pour chacun, lesquelles seraient payées par les concessionnaires par du travail aux chemins et autres travaux publics, dont le prix serait fixé.

"Je les placerais ainsi:- A partir du site de la ville, je tracerais un chemin allant vers l'intérieur et, divisant le terrain de chaque côté en lots de 50 âcres, je placerais une famille des pensionnaires sur le premier lot, sur le Gième (sur le 12ième), et ainsi de suite (alternativement à droite et à gauche du chemin) de manière que ceux d'un côté du chemin aient à mi-distance entre eux un pensionnnaire du côté opposé du chemin. Les lots intermédiaires seraient vendus à des civils; ils augmenteraient graduellement de valeur.

"Je suis sûr que si le gouvernement de Sa Majesté prenaît en considération la valeur du territoire (dont il est ici question) et s'il l'appréciait en raison de sa situation avantageuse pour un dépôt de tout genre (de choses) et des nombreuses positions importantes au point de vue militaire qu'il peut offrir, il (le gouvernement) porteraît sa plus sérieuse attention à ce coin de territoire vraiment tentant — en fait d'étendue, un royaume à lui seul — et desservi par un majestueux cours d'eau dans lequel la marée, à ce qu'on dit, remonte jusqu'à 25 ou 26 lieues.

"C'est quelque chose d'évidemment singulier, inconcevable, qu'on puisse laisser un territoire aussi vaste que (celui) des Postes du Roi (6) demeurer aux mains d'un sujet américain, qui emploie surtout ses propres compatriotes dans ces postes et dans toute l'administration de ses affaires à Québec.

"Que ce précieux territoire soit peuplé par des militaires et des colons civils, et jamais la colonie du Bas-Canada ne pourra être perduc par la Mère-Patrie par défaut de ravitaillements de toutes sortes pour ses trou-

### LE SAGUENAY BASTION DE L'EMPIRE

Avant l'ouverture du domaine du Saguenay à la colonisation, il fut question d'utiliser les avantages que sa géographie paraissait offrir pour assurer à la Grande-Bretagne la conservation du Canada.

Deux militaires qui faisaient partie des équipes d'explorateurs envoyés au Saguenay par le gouvernement en 1828 s'étaient intéressés à étudier ce point de vue. L'un était le lieutenant F. H. Baddeley, ingénieur royal, qui avait été chargé spécialement de l'exploration du Saguenay au point de vue géologique (1); l'autre était l'enseigne W. Nixon, du 66e régiment, attaché à l'expédition à titre volontaire.

Les deux, séparément, avaient exploré le fjord, les abords de Chicoutimi et le tour du lac Saint-Jean, et ils étaient retournés à Tadoussac, d'où Baddeley avait poursuivi l'exploration jusqu'à la Malbaie et la baie Saint-Paul. (2)

Le 4 mai 1829, dans une lettre au lieutenant général Sir W. H. Clinton, F. H. Baddeley disait: "J'ai l'honneur de joindre à la présente un bref relevé topographique (militaire) de la contrée du Saguenay, dont une copie porte l'approbation de Sir James Kempt (3) et du colonel Dunport..."

Ce rapport est intitulé: "Quelques observations sur les moyens naturels de défense de cette partie cultivable de la région du Saguenay située autour du lac Saint-Jean." — En voici la traduction,

"La partie de la contrée du Saguenay que nous avons parcourue et qui a été reconnue comme favorable à la colonisation est une région strictement isolée; elle est presque entièrement entourée de montagnes couvertes de forêts vierges où quantités d'arbres renversés forment des abatis naturels. Elle est également entrecoupée par nombre de petites rivières semées de rapides, par des bas-fonds et des marais: en résumé, au point de vue militaire, un pays à peu près impraticable.

"La rivière Saguenay est la seule voie de communication permettant d'accéder aux terres cultivables dont il est question plus haut; elle est donc une particularité topographique de première importance. Son cours, dont la direction est N O ½ O (nord-ouest demi ouest), occupe une tranchée profonde entre des rochers dont l'altitude varie de 200 à 1000 pieds. et il est navigable pour des vaisseaux de 200 tonneaux jusqu'à 60 ou 90 milles de son embouchure, située sur la rive nord du Saint-Laurent à 35 lieues en aval de Québec. Les navires de n'importe quel tonnage peuvent le remonter sur une distance de vingt lieues. Sa largeur varie entre ½ mille et 2½ milles. et sa partie la plus étroite est à son embouchure, ce qui est contraire à ce qu'on voit généralement mais d'accord avec les principes de la géologie.

"La profondeur de cette rivière est presque partout très considérable et il y a peu d'endroits où il est possible d'ancrer, de sorte que les vaisseaux qui montent son exposés à être entraînés par le courant s'ils n'ont pas un vent favorable, ayant à lutter contre la marée, le courant et peut-être même le vent. Aussi, il est arrivé que des navires ont pris jusqu'à quinze jours pour se rendre de Tadoussac à Chicoutimi.

"Son entrée, au Saint-Laurent, offre aussi des difficultés et ne peut pas être effectuée facilement sans un vent tout à fait favorable.

"De ce que nous venons d'énoncer, il appert que ce sont là de nombreux obstacles naturels favorables à la défense de cette partie de la région; on peut en ajouter d'autres à la fois d'ordre naturel et d'ordre artificiel.

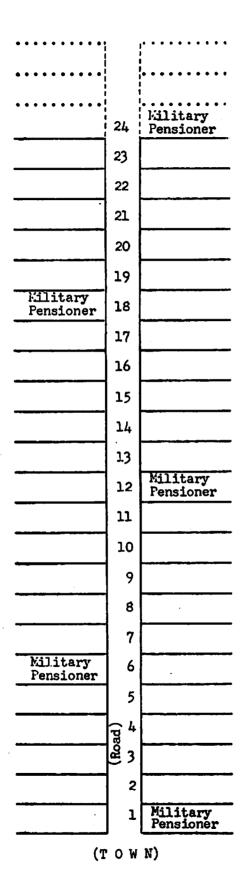
"La configuration de l'embouchure de la rivière Saguenay est favorable à l'installation de batteries à fleur d'eau qui pourraient diriger leur tir dans n'importe quelle direction. Ces batteries pourraient obtenir du support de redoutes installées sur les hauteurs environnantes, ce qui rendrait l'entrée du Saguenay inaccessible aux navires ennemis. On nous dit qu'on peut encore localiser sur la rive droite du havre des traces d'anciennes fortifications françaises.

"A environ une lieue en remontant la rivière se trouve un cap ou pointe remarquable saillant de la rive gauche et s'avançant vers le milieu du cours d'eau (4); on pourrait en tirer parti, bien que son sommet soit trop élevé pour permettre d'y établir des batteries et qu'il n'y a pas d'autres endroits pour en mettre. Cependant, ça vaudrait la peine de miner la place pour une batterie en raison de sa position comme défense de flanc. Une casemate à l'épreuve des bombes installée dans la partie perpendiculaire du rocher serait imprenable et ne pourrait être réduite que par la faim ou la soif.

"Plus loin en remontant, à environ sept lieues, des îles qui sont situées en plein centre de la rivière en commandent le cours (5); sur celle qui est la plus au sud on pourrait placer un fort ou une chaîne de redoutes: pas un vaisseau ne pourrait passer outre à moins de les avoir auparavant réduits au silence.

"On trouve un peu partout le long de la rivière de nombreux endroits propices à l'établissement de batteries; toutefois, le prolongement de la muraille rocheuse n'offre pas toujours assez de sécurité, car les positions sont presque toujours commandées par des hauteurs avoisinantes.

"La baie des Hahas est l'endroit le plus favorable pour un débarquement ennemi, car c'est là que le terrain est le moins accidenté; conséquemment il faudrait voir à protéger cette partie dès que la région aura pris assez d'importance, ce qui arrivera sans doute un de ces jours.



Le plan d'établissement

pes, lors même que la navigation du Saint-Laurent se trouverait pendant ce temps sous le contrôle de la flotte ennemie; la distance en ligne directe du lac Saint-Jean (où j'établirais une ville) à Québec est très peu considérable, guère plus de 125 milles.

"La perte du petit revenu (tout à fait insignifiant) que les Postes du Roi rapportent maintenant à la Couronne serait amplement compensée par l'établissement d'une colonie aussi importante (au point de vue valeur) que celle que je propose, laquelle, en raison de sa formation particulière, aurait envers la Mère-Patrie tous les sentiments des Britanniques.

"Les Américains réclament jusqu'à en deçà de 7 milles du Saint-Laurent (7), dont la largeur, de l'embouchure de la rivière Vasses à celle du Saguenay à Tadoussac, est de 18 milles. Que les Américains se fassent céder par un traité le territoire en litige, et ils pourront à n'importe quel temps empêcher tous ravitaillements (d'Angleterre) d'atteindre les Canadas; les navires scraient détruits l'un après l'autre au cours de la montéc (du fleuve). A l'heure qu'il est le fleuve tout entier, depuis son embouchure jusqu'à Québec, est absolument dépourvu de protection.

"La région du Saguenay communément appelée les "Postes du Roi" (ou) "Domaine du Roi" étant louée à un sujet américain, qu'est-ce donc qui pourrait empêcher les Américains (dans l'hypothèse d'une guerre contre nous) de jeter des forces considérables dans cette partic du pays et de prendre à revers nos établissements de l'intérieur au Nord-Ouest de la capitale de la province du Bas?

"Sur toute la distance de Tadoussac à Chicoutimi il y a des sites tout à fait favorables à la construction de forts et des points stratégiques, et à cause de la forme extraordinaire de la rivière ce serait absolument impossible de forcer le passage.

"Dans le Saint-Laurent, entre la rivière Vasses et la rivière Saguenay, se trouvent l'île Verte et l'île Rouge, sur lesquelles on pourrait à peu de frais ériger des forts; la première île est à 4 milles de la rivière Vasses et la dernière à peu près à mi-chemin entre les deux rivières. A supposer que nous serions en guerre avec les Etats-Unis et que ceux-ci auraient le succès de leur côté et poursuivraient leurs opérations durant les rigueurs de l'hiver ou les reprendraient tôt au printemps, long-temps avant que les navires puissent atteindre Québec, cette place pourrait être forcée de se rendre par défaut de ravitaillements.

"Tandis que le Domaine du Roi étant colonisé (i.e. peuplé et organisé), avec l'avantage d'une rivière Saguenay ouverte plus tôt et fermée plus tard dans la saison que le Saint-Laurent près de Québec, troupes et provisions d'Angleterre pourraient être débarquées et expédiées de manière à aboutir à la cité (Québec) par le côté de Charlesbourg et Beauport.

"Je proposerais l'établissement des villes comme suit (les distances étant indiquées par rapport à Québec):-

- à Tadoussac, 115 milles;
- à la rivière (anse) Saint-Jean, 110 milles;

- à la baie des Hahas, 105 milles;
- à Chicoutimi, 110 milles;
- à la hauteur des terres entre le lac Tsinagami (Kénogami) et le lac Tsaigomasishisk (Kénogamishish) qui va au lac Saint-Jean —, 107 milles;
- et à l'embouchure de la rivière Métabetchou (Métabetchouan) au lac Saint-Jean, 107 milles;
- à chacune desquelles places, à part Tadoussac, le sol est remarquablement bon et en grande étendue.

"Les emplacements de moulin ne sont pas rares, partout dans la région.

"En fait, il appert que toute la région depuis la baie des Hahas jusqu'au lac Saint-Jean est susceptible d'établissement, de même que celle qu'arrosent les affluents du lac Saint-Jean du côté sud et du côté ouest. Toutes les espèces de produits du Canada pourraient y être cultivés avec le plus grand succès,

"Chicoutimi étant situé à la tête de la navigation du Saguenay, cet endroit est destiné à devenir une ville d'un commerce considérable si l'intérieur du pays s'établit.

"Il est prouvé par tous les rapports des traiteurs de fourrures et des explorateurs que cette étendue de territoire pourrait contenir et faire vivre une population très nombreuse et par le fait même contribuer grandement à la puissance militaire de ces provinces et favoriser les intérêts généraux de l'Empire; et puis encore, comme vous le dites vous-même, "La population française du Bas-Canada a peut-être besoin du voisinage d'une colonie absolument britannique".

#### $x \times x$

Ni l'un ni l'autre de ces plans militaires ne furent mis à exécution; un an après la présentation de celui de Nixon, l'initiative de la Compagnie de la Baie d'Hudson et l'intervention de la Société des Vingt-et-Un orientaient dans un autre sens les destinées de la région. Le Royaume du Saguenay ne possède pas d'autres vestiges militaires que ceux d'une petite batterie française à la Boule, ceux dont Baddeley supposait la présence au port de Tadoussac et qui, à notre connaissance, n'ont pas été retrouvés, et le nom énigmatique de "Pointe du Fort" placé sur les cartes du côté sud-est de la baie des Hahas.

Ces pièces documentaires n'en indiquent pas moins la place que cette région a pu tenir dans le plan de l'évolution du Canada à certains moments de son histoire.

#### Victor TREMBLAY, ptre, P.D.

(1) On disait alors géognostique

 Kempt était administrateur du Bas-Canada depuis le départ de Lord Dalhousie, en septembre 1828.

(4) Il s'agit de la Boule.

5) Sans doute l'île Saint-Louis et les rochers qui l'avoisinent.

(6) Depuis que le roi de France en avait fait son domaine personnel (1674), le territoire du Saguenay était souvent désigné ainsi.

 (7) La discussion des frontières du Maine ne devait être terminée qu'en 1842.

(8) On dirait aujourd'hui "vétérans".

#### LORD AYLMER

#### EXPLORE LA COTE NORD

A l'été de 1831, Lord Aylmer, gouverneur général du Canada de 1830 à 1835, explora l'île d'Anticosti et la Côte Nord en vue d'y établir un contingent d'émigrants. Il fit le voyage à bord du brick Kingsfisher en compagnie de son secrétaire, le colonel Glegg, d'un médecin, le Dr Stewart, et du lieutenant colonel H. Bonnycastle.

A l'île d'Anticosti, il note la présence de Gamache à la pointe Ouest, du lieutenant Harvey, gardien du premier phare de l'île nouvellement érigé à la pointe Sud-Ouest, de Hamel à la pointe Sud, et de Godin à la pointe Est. Il parle du naufrage du Granicus, survenu à Fox Bay deux ans auparavant, et de l'effroyable scène d'anthropophagie qui s'ensuivit.



Lord Aylmer

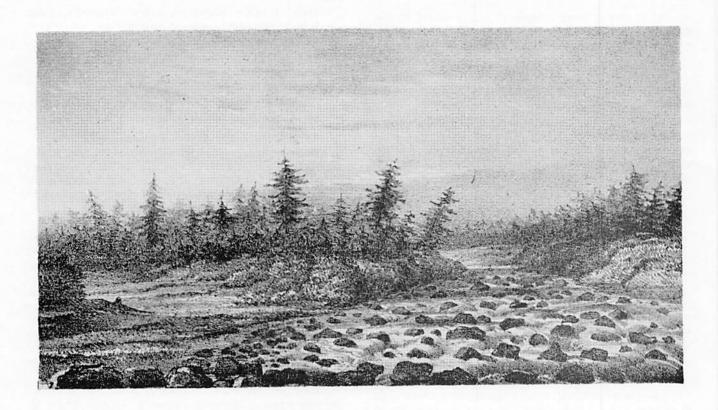
<sup>(2)</sup> Les rapports des explorations de 1828 ont été publiés en volume par ordre de la Législature. Les observations des deux officiers au point de vue militaire n'ont 'pas été publiées. Nous devons à la courtoisie de M. T. B. Higginson, principal du High School de Sharbot Lake, Ontario, le texte des mémoires de Baddeley; celui de Nixon nous a été fourni par les Archives du Canada.

Le vent contraire les empêcha de visiter Mingan comme ils le désiraient. Le 6 août, ils rencontrèrent le célèbre capitaine Bayfield dans la baie de Sept-Iles. Ils passèrent la journée du 10 août à la Baie de la Trinité, où ils prirent à la mouche cent trente belles truites dans l'estuaire de la rivière. Les voyageurs remarquèrent la belle grève de sable fin, une source sulfureuse près de l'embouchure de la rivière et une sépulture ornée d'une croix portant une inscription. Vivement impressionné par le payasage, Bonnycastle en fit un desssin qu'il inséra en frontispice du deuxième volume de son ouvrage "The Canadas in 1841".

Rendus à la Pointe-des-Monts, les visiteurs font une observation qui sera reprise plusieurs fois dans la suite, à savoir que le phare aurait dû être construit un mille plus à l'Ouest, c'est-à-dire à l'endroit où se trouve aujourd'hui la bâtisse de la sirène. Ils s'arreterent ensuite au poste de Godbout et au havre Saint-Nicolas.

A Betsiamits, ils admirent la superbe forêt de pins qui s'élève chaque côté de la rivière. Enfin, aux Ilets-de-Jérémie, ils sont accueillis par les Indiens qui exécutent en leur honneur un feu de salve. Tels sont les événements marquants en ce voyage qui ne devait pas apporter à son auteur ce qu'il cherchait: des terres à blé pour des colons.

Mgr René BELANGER, P.D. de la Société Historique de la Côte Nord



LA RIVIERE TRINITE. — "L'estuaire de cette rivière est un endroit tout à fait remarquable. Une accumulation d'énormes blocs de gneiss et de cailloux de feldspath, appartenant à la famille des granits, s'est jetée dans l'embouchure et dans la mer, de chaque côté, sur une distance d'un quart de mille, et les eaux de la rivière se précipitent à travers. Au premier plan le sable étincellant semé de grosses coquilles marines; le cours d'eau rugissant; au fond le rideau sombre des bois d'épinette

avec sa ligne d'arbres ressemblant à des clochers trapus; la haie de forêt impénétrable qui encadre la rivière et où se détachent en lignes d'un blanc pur les silhouettes des bouleaux blancs; la théorie innombrable des cailloux; l'eau écumante et combattive; la petite clairière avec son tapis de plants de bleuets et de pains-de-perdrix: tout cet ensemble forme une image dont le dessin ne donne qu'une très faible idée."

(Extrait de "The Canadas in 1841")

# Mémoires d'un vieillard

#### Charles Bérubé

En juillet 1920, pendant un petit séjour au Lac-Bouchette, où ja remplaçais l'abbé Delamarre à la disposition des pionniers du pélerinage à San'Tonio, je profitais de mes loisirs pour consulter les anciens, ceux que Mgr Tessier a gentiment appelés "les archives vivantes".

M. Charles Bérubé est le premier dont j'ai noté les souvenirs tels que la conversation me les livrait. J'ai choisi de les citer dans cette livraison de la revue à cause des détails intéressants qu'ils contiennent sur le Grand Feu de 1870, en relation avec un document qui sera reproduit prochainement.

V. T., ptre.

Jai 78 ans et demi. Je suis né à Saint-André de Kamouraska. J'avais 5 mois quand ma famille est venue demeurer à Saint-Alexandre (dans le même comté).

Je suis fils d'Edouard Bérubé et de Perpétue Dumais. Mes grands-pères paternel et maternel étaient: Amable Bérubé et Joseph Dumais.

Je n'ai que deux frères: Edouard, mort il a trois ans à Mont-Carmel, comté de Kamouraska; et Joseph, encore vivant et demeurant à Sainte-Rose, près du lac Témiscouata.

Mes enfants sont:

Pitre, qui demeure au Lac-Bouchette, Tomesse (Thomas), qui reste à Port-Alfred, Clodomir, à Ouiatchouan (Val-Jalbert), Joseph, au Minnesota, Hector, à Kiskissink, Mary, femme de Joseph Munger.

Je suis parti de Notre-Dame du Mont-Carmel avec l'abbé Boucher; j'étais engagé à lui pour travailler à la construction de l'église de St-Alphonse, la première, à la place de l'ancienne chapelle.

L'entrepreneur était Félix Langlais, de la société de M. le curé Hébert. Parmi ceux qui y ont travaillé, il y a:

Joseph Tremblay, fils d'Abraham et frère d'Adolphe le chantre, et beau-frère d'Onésime Ménard;

Un oncle de Joseph Tremblay, un forgeron;

Un fils d'Alexandre Lagacé dit Minier;

Barthélemi Tremblay, mon grand ami, voisin de l'église, où j'allais tous les jours faire un tour;

Cléophe Rathé, un bon violonneux, fils de Résimond; Thomas Tremblay "Picoté", de l'Anse-à-Benjamin;

Alexandre Simard;

Grégoire Simard;

Joseph Côté;

Ugère (Eucher) Côté, père d'Augustin, du Lac-Bouchette;

Léandre Gobeil; Joseph Simard; Octave Gagné, de la concession Saint-Honorat; Clet Gagné, frère dOctave.

Je fus treize mois pour l'abbé Boucher; puis je m'engageai chez Omer Bouchard, habitant et charron, où je fus deux mois; puis — j'avais 20 ans —, en route vers le Lac Saint-Jean par le Portage des Roches et le chemin des Chiens (1)

Sur ce parcours, il y avait alors:

Le père Cyriac (2), à la pointe de la rivière au Sable; Raphaël et Alex Bégin (Desbiens), au Portage des Roles:

Moïse Beaulieu (Hudon), à la tête du lac Kénogami; Isaïe Vaillancourt, au lac Kénogamishish;

Romuald Dumais, mon cousin, par-ici du pont flottant;

Ensuite Jean-Baptiste St-Onge au bout du lac envers Hébertville (il était le père de Jean-Baptiste St-Onge qui s'est établi au bord du lac Saint-Jean, à Saint-Jérôme);

Puis Paschal Langlais, qui venait aussi de Mont-Carmel; Pierre Guimond, le long de la rivière des Aulnets;

Au pied de la côte, encore quelques maisons...

Après un bon déjeûner chez Romuald Dumais, je vins dîner chez Pierre Gagnon, "Pierre à Philémon", au bord de la rivière Ouiatchouan. C'était au commencement de mars. Du Poste de Métabetchouan à la rivière Ouiatchouan j'avais passé sur la glace du lac.

Je me suis engagé chez Abraham Lapointe, mon futur beau-père, dans l'Anse (de Roberval), là où sont les Girard. J'ai battu au fléau. Je me suis engagé ensuite chez Edmond Lemieux, à la pointe aux Pins, pour faire des pieux pour monsieur Skene. — Edmond Lemieux est encore vivant; il demeure chez José Thibault, dans l'Anse. — Après un mois là, j'ai descendu travailler au Rocher Percé, à lever de l'abattis pour M. Skene, qui avait entrepris 60 arpents à faire "prêt semer". J'ai été là tout l'été; à la Toussaint j'ai commencé à faire des billots chez Abraham Lapointe.

C'est cet hiver-là — j'avais 21 à 22 ans — que je me suis marié, à Roberval, devant M. le curé Prime Girard, qui venait tous les quinze jours à Chambord donner la mission. Je me suis marié dans les Jours Gras, le 8 de février.

Mon beau-père ayant vendu sa terre, on est partis, le 3 d'avril, avec toute la famille pour aller rester à la Grande-Baie. Je suis parti après les autres, à six heures du matin; après avoir bouché trois chassis, je les ai rejoints chez Isaïe Lapointe. Là je prends un biscuit, puis, avec mon beau-père, je me remets en route; j'arrive avant le soleil-couché chez Joseph Jean, à la Grande-Baie.

A l'automne, j'ai bûché du bois de corde pour Damase Hudon dit Beaulieu, de Saint-Alphonse. Ma bellemère est morte dans le printemps suivant; alors j'ai été demeurer avec mon beau-père à Chicoutimi. Là j'ai travaillé pour les Price, au moulin ou dans les bois, pendant 22 ou 23 ans.

Nous étions à Chambord au moment du Grand Feu.

La veille, on avait fait brûler quarante arpents d'abattis par une brise de sorouet qui portait sur les maisons des Grenon, sur le bord de la grève. Je dis à José Fortin: "On va faire griller les Grenon... — Tant pis pour eux-autres; ils ont beau monter se bâtir sur la côte." Le lendemain nous brûlions tous, et José, aussi, et les Grenon étaient sains et sauss...

La nuit d'avant, un petit orage avait fait des mares d'eau que nous trouvions couvertes d'une épaisse couche de soufre.

Vers 7 heures du matin nous avions vu une petite fumée dans le haut du Lac. Je dis à José: "Cette petite boucane me fait peur. — Ouache!" répond-il. A onze heures, une brise chaude, enflammée, s'élève. A trois heures le feu avait atteint l'extrémité du pays, à Saint-Alphonse.

Je suis entré dans une maison, en face de la croix (3) où quatre hommes ont brûlé, pour chercher mon fils Pitre. C'était la maison de Narcisse Morin. En sortant, un flot de flammes me force à reculer; à la première accalmie je sors.

José Fortin et son garçon étaient dans une maison neuve; Narcisse Morin et son garçon étaient avec eux. Je dis à José: "Persistes-tu à sauver ta maison?" Il me répond: "Si ma maison brûle, je brûlerai avec". Ils se sont refugiés dans une cave tout à côté, où nous avions mis nos effets. Le lendemain nous ne les avions pas revus. Job Bilodeau, Abraham Bilodeau, Nazaire et Xavier Lapointe, après avoir cherché en vain, supposent qu'ils ont pris le bois. On arrose l'endroit à flots; il en sortait beaucoup de fumée.

Nous les avons trouvés ainsi placés: Du côté nord, José Fortin à gauche et son fils Tommie à droite; du côté sud, où se trouvait la porte au centre, Alexandre Morin à gauche, Narcisse à droite, tous dans les coins. Narcisse avait la face intacte, reposant sur un de nos oreillers; tout le reste était calciné. On mit tout ce qui restait de chacun dans quatre chaudières ordinaires.

Wilfrid Lavoie, de Chambord, un garçon de 20 à 22 ans, fils de Vallier Lavoie, s'est fait brûler en voulant sauver son cheval. On l'a trouvé dans la porte, tout noir. Il ne restait que le tronc; les membres et la tête étaient complètement brûlés,

Chez Joseph Desmeules, fils de Jean, nous étions une vingtaine. Antoine Pagé, avec sa femme Marie sur les genoux, était assis sur un des piliers du pont, à vingt arpents de l'église, vers Roberval, et nous les arrosions sans cesse. Antoine demandait à sa femme, inondée par les jets d'eau: "Sens-tu l'humidité?" Atterrée, elle répondait: "Non". J'étais blotti sous le pont avec les autres. Près de nous, une paillasse que nous arrosions sans cesse a brûlé malgré nous.

Quarante ou cinquante femmes et enfants, dont deux filles de Narcisse Morin et ma femme, étaient tapis dans une cave. Un moment on remarque que la mère de Joseph Desmeules manque; on la cherche; on la trouve blottie dans la huche. Desmeules l'attrape: "Allons!... Tu veux mourir; et bien, tu vas aller mourir avec les autres." et il lance la vieille tête bêche dans la cave, près du pont.

La femme de Job Bilodeau, Philomène, a accouché dans un refuge semblable, dans la cave d'Edmond Lemieux, durant la triste nuit qui a suivi.

Charles Lapointe, en bas de la pointe, face à l'île à Dumais, avait deux enfants dont l'un avait huit jours. Il donne celui-ci à son beau-frère Pâtry Sasseville, un garçon de douze ans, qui se sauvait vers le Rocher Percé. Harcelé par le feu, Pâtry jette le bébé sur la grève et continue à fuir. Marie Brassard, soeur de Xavier et femme de Barthélemi Sasseville, se sauvant elle aussi chez Lapointe, trouve le bébé sur la grève, le reconnaît par les langes de sa belle-soeur et le rcueille vivant. Pendant ce temps, Charles Lapointe avait transporté à cheval sa femme malade sur une roche dans le lac Saint-Jean puis, revenu chercher l'autre enfant, il resta à cheval près de la roche avec le petit dans ses bras; il plongeait l'enfant dans l'eau quand le linge menaçait de s'enflammer.

Le père de Job Bilodeau s'est sauvé avec son petit-fils Johnny Côté, fils d'Augustin, qui avait deux ans, sur le lac Rond, à un mille en arrière. Il fit un radeau au moyen de deux billots couverts de branches et garda là l'enfant un jour et une nuit sans que celui-ci fit un pleur. Quand le feu était trop ardent, Bilodeau plongeait son capot dans l'eau et en couvrait le petit.

Le soir on faisait un mille et demi pour trouver une maison; la première était chez Epiphane Munger, où nous avons couché une soixantaine. C'était vers Roberval. Tous les enfants pleuraient du mal aux yeux. Les femmes s'épuisaient à les soulager en leur faisant couler de leurs seins du lait dans les yeux.

Les chevaux, lâchés libres avec leurs harnais, se sont sauvés; n'ont péri que ceux qui étaient retenus à l'étable. Moutons et cochons ont tous péri.

La chapelle de Chambord a brûlé dans le Grand Feu. Les maisons qui ont été épargnées sont: à partir de Chambord, vers Saint-Jérôme, la première à trois milles, celle de Jim; ensuite celle de Starten, puis celle de Skene. Vers Roberval: celles de Napoléon Thibault, Ephrem Munger, Denis Boily, Eusèbe Boudreault, Antoine Boudreault, Augustin Bouchard, Louis Jean, Sabin Gagnon.

C'est Sabin Gagnon qui nous a secourus. Il avait envoyé son garçon François avec quelque chose et une invitation à venir chez lui. Chez lui, j'ai reçu cinquante livres de farine, dix livres de lard, une livre de tabac. Il me dit en m'offrant cela: "Es-tu content? — Ah! oui! Si ce n'est pas moi qui vous le rends, ça sera le bon Dieu. — Ah! c'est déjà rendu".

<sup>()</sup> Le trajet par le chemin des Chiens était une communication par terre dans le canton Caron, du côté ouest de la Belle-Rivière, et aboutissant à Koushpaigane à environ deux millos du bord du lac Saint-Jean.

<sup>(2)</sup> Cyriac Buckell. (Voir SAGUENAYENSIA, No 1, page 15).

<sup>(3)</sup> Cette croix a été remplacée par un calvaire en 1946.

TEL.: LI 3-3341

61, rue Jacques-Cartier Ouest

CHICOUTIMI

Compliments de



**Rue RACINE** 

**CHICOUTIMI** 

# Sainte-Monique de Honfleur

La localité de Honffleur avait 25 ans d'existence quand elle devint paroisse, en 1923, sous le patronage de sainte Monique, mère de saint Augustin. Son premier pasteur, l'abbé Edmond Jean, y est arrivé le 26 août et a fait construire la première église, remplacée en 1953 par le temple actuel qui fut bénit le 19 septembre 1954 et qui vient de recevoir son magnifique autel de marbre.

Le curé et les paroissiens de Sainte-Monique de Honfleur sont heureux de félicier la Société Historique du Saguenay pour le travail magnifique et méritoire qu'elle accomplit au bénéfice de notre région; ils souhaient prospérité à la revue SAGUENAYENSIA.

# La Paroisse de St-Wilbrod

**HÉBERTVILLE-STATION** 

Bien que le premier colon, Louis Asselin, soit arrivé en 1879 dans le territoire de la paroisse de Saint-Wilbrod, c'est la station du chemin de fer, où une gare fut construite en 1894, qui amena la formation d'un village à cet endroit. Une première chapelle y fut construite en 1900, et un des vicaires de Notre-Dame d'Hébertville fut chargé d'y donner la mission à partir d'octobre 1901. Le premier curé y arriva le 18 juillet 1904.

La paroisse reçut son érection canonique le 28 mars 1911. On lui avait donné comme patron saint Wilbrod en hommage à l'abbé Wilbrod Barabé, curé de Notre-Dame d'Hébertville.

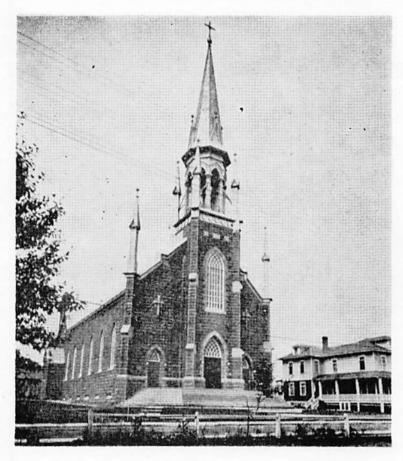
Les pasteurs qui en ont eu charge successivement sont les abbés Pierre Bouchard, de juillet 1904 à mars 1908, Salmon Rossignol, de mars 1908 à septembre 1919; Louis Plourde, de septembre 1919 à août 1921, Napoléon St-Gelais, de septembre 1921 à octobre 1922, J.-Jérémie Gagnon, d'octobre 1922 à septembre 1958, Adrien Bergeron, depuis septembre 1958.

La chapelle, agrandie, fut détruite en 1930 par l'incendie qui rasa plus du quart du village; elle fut remplacée par l'église actuelle, construite sur le même site et restaurée en 1949; le maître-autel en granit et le monument du Sacré-Coeur placé devant l'église sont de cette date. Le presbytère actuel date de 1922.

La paroisse de Saint-Wilbrod fut éprouvée une seconde fois par l'incendie, qui détruisit une partie du village le 15 mai 1943.

Avec une population stable et une vie moins trépidante que celle qu'elle connut à l'époque où elle était un centre d'activité régionale, la paroisse de Saint-Wilbrod jouit d'une organisation complète et il fait bon y vivre.

Hommage de la paroisse de Saint-Wilbrod.



# La Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf de Roberval

Le 16 août 1930 Mgr Charles Lamarche signait un décret érigeant en paroisse la partie nord de Roberval sous le patronage de Saint-Jean-de-Brébeuf; il en confiait en même temps la desserte à l'abbé Georges Tremblay, qui y arriva le 30 août. La jeune paroisse aura donc trente ans au moment où l'ancienne dont elle a été détachée saluera ses cent ans d'existence.

Elle partage avec son aînée les souvenirs des débuts de Roberval et de toute son histoire; elle possède aussi une partie de ses centres d'activité: le quai, l'aréoport, le parc d'exposition, des établissements commerciaux, etc.

La construction de l'église avait commencé en février 1931; elle fut terminée en treize mois, et le 13 mars 1932 le culte était inaugurée officiellement dans un temple achevé, qui fut bénit solennellement par Mgr Lamarche le 4 septembre.

Sa première cloche nommée "La Savoyarde-Jeanne d'Arc", fondue en 1930, fut remplacée en 1935 par un carillon de trois unités: la plus grosse (2100 livres) portant l'effigie des saints Martyrs Canadiens, la moyenne (1550 livres) portant celle du Christ-Roi, la plus petite ornée de celle de Marie Immaculée. Elles sont datées du millésime de leur installation et leur bénédiction, le 2 juin, fut un événement d'une remarquable solennité.

Le curé fondateur de Saint-Jean-de-Brébeuf, l'abbé Georges Tremblay, décédé le 6 octobre 1949, eut pour successeur l'abbé David Pelletier, lui-même décédé le 6 octobre 1958 et remplacé par l'abbé Léonce Collard.

Le monument des Martyrs Canadiens, qui se dresse en face de l'église, donne une note caractéristique qui situe avec art celui qui a été choisi comme patron de la paroisse.

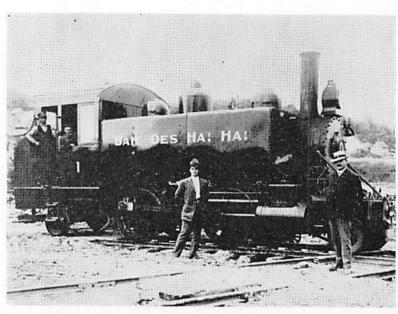
Hommage de la paroisse de Saint-Jean-de-Brébeuf

# LE ROBERVAL-SAGUENAY

#### REFLÈTE L'ESSOR ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

L'histoire du Chemin de fer Roberval-Saguenay remonte à 1911, bien que sa construction ait débuté deux ans plus tôt, alors qu'il s'appelait le chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! Il reliait alors la Baie au réseau des Chemins de fer nationaux, à la jonction de la Baie des Ha! Ha! Aujourd'hui, il relie les villes de Jonquière, Kénogami, Arvida et Chicoutimi à celles de Bagotville et de Port-Alfred et au port de la Compagnie Saguenay Terminals Limited.

Il convient de rappeler qu'au bout de la première année, soit en 1911, 60 p.c. du revenu du Chemin de fer Roberval-Saguenay provenait du trafic voyageurs. Mais à partir de 1925, alors que l'industrie connaissait une poussée formidable chez nous, le Chemin de fer Roberval-Saguenay devait orienter son trafic de plus en plus nettement vers l'industrie.



Cette locomotive à vapeur fut la première à faire le trajet en 1910 entre la jonction de La Brosse et le vieux dépôt de Bagotville. L'homme à l'extrême droite est M. J.-G. Moquin, premier directeur du Chemin de far de la Baie des Ha! Ha! (aujourd'hui le Roberval-Saguenay).

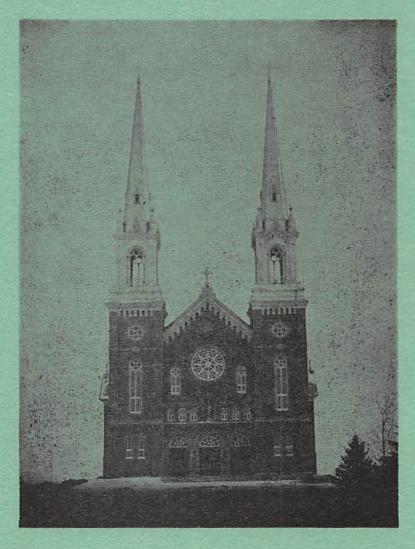


Voici la photographie d'un billet que le Roberval-Saguenay émettait vers 1915 pour les voyageurs de commerce qui se rendaient à la jonction de la Baie des Ha! Ha! On remarquera que le billet portait le signature de M. J.-E.-A. Dubuc, président et directeur général du Roberval-Saguenay. Au cours de 1911, le Chemin de fer Roberval-Saguenay avait transporté 6,294 tonnes de marchandises sur une voie ferrée d'une longueur de 19 milles, alors qu'aujourd'hui le trafic marchandises de cette Compagnie est de l'ordre de quelque quatre millions de tonnes annuellement.

La longueur d'une voie ferrée et son tonnage actuel ne représentent évidemment pas tous les aspects du progrès d'un chemin de fer. Il y a aussi la modernisation du matériel qui entre en jeu. Aussi, au Roberval-Saguenay, on a mis de côté les locomotives à vapeur, qui ont été dans leur temps des machines de grande efficience, pour les remplacer par les locomotives diesel.

La différence qu'on remarque entre les chiffres de 1911 et ceux d'aujourd'hui, le matériel moderne, voilà bien qui dénote l'essor du Chemin de fer Roberval-Saguenay; cet essor, c'est aussi le reflet de l'évolution économique de notre région.

# La Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay



La Paroisse de Saint-Cyrille de Normandin

L'origine de la paroisse de Normandin porte en traits saillants la marque caractéristique de l'épopée de la colonisation au Royaume du Saguenay. — Une petite équipe de sept jeunes hommes dont six venaient de Lotbinière et un de Québec, arrivaient au coeur de la forêt du canton Normandin, le 12 juil-let 1878, y choisissaient le centre d'une future paroisse agricole et entreprenaient d'établir là un avant-poste de la colonisation. Leur idéal était précis et voulu; ils en connaissaient la valeur et le prix, et ils en acceptaient les exigences. — Les noms de nos sept fondateurs méritent d'être cités: Alphonse, Eméric Gustave et Eugène Laliberté, Isaïe et Arthur Noël, et Narcisse Picard.

La première messe à Normandin fut célébrée le 11 octobre dans le campe du colon Arthur Talbot, par l'abbé F.-X. Belley, curé de Saint-Prime. Le site de la future église fut marqué le 5 juillet 1882 par le grand vicaire Bruno Leclerc, curé d'Hébertville, et la mission fut mise sous le patronage de saint Cyrille, frère de saint Méthode. On construisit une petite chapelle et le culte y fut inauguré le 11 novembre 1883 par l'abbé Joseph Girard, curé de Saint-Félicien, chargé de la desserte de nos colons.

Le 28 octobre 1884, Mgr Dominique Racine signait le décret érigeant Saint-Cyrille de Normandin en paroisse et, à défaut de curé résidant, il en confiait la desserte à celui de Saint-Félicien.

Après dix années de ce régime, la paroisse obtenait un curé: l'abbé Didyme Tremblay y arrivait le 1er octobre 1894; il devait s'y dévouer pendant 33 ans. En 1927 arrivait le deuxième curé de Normandin, l'abbé Joseph-Edmond Tremblay, devenu prélat domestique en 1952 et remplacé en 1954 par Mgr O.-D. Simard, que remplaçait à son tour le curé actuel, l'abbé Jules Riverin, en septembre 1956.

Possédant un territoire essentiellement agricole, la paroisse de Normandin jouit d'une population stable, laborieuse, réaliste et progressive. Elle possède une organisation parfaite aux points de vue civil et économique comme au point de vue religieux. Elle est prospère et compte parmi les plus importantes du diocèse.

Hommage de la paroisse Saint-Cyrille de Normandin.

### Saint-Charles de Pointe-Bleue

La paroisse de Pointe-Bleue correspond à la réserve indienne, créée le 6 septembre 1856. Elle n'est pas aussi ancienne que la Réserve.

La mission du Lac-Saint-Jean, confiée aux Oblats de Marie Immaculée, continua d'être donnée au Poste de Métabetchouan jusqu'en juillet 1875. Pendant quatorze ans encore après cette date les missionnaires n'y venaient donner qu'un service saisonnier; entre temps les Indiens relevaient du curé de Notre-Dame du Lac.

C'est en 1889, le 9 septembre, que les Oblats y arrivèrent comme résidants sous la direction du Père Charles Arnaud. La mission fut dès lors permanente, à l'instar d'une paroisse mais sans en avoir le statut officiel.

La première chapelle de Pointe-Bleue était celle du Poste de Métabetchouan, transportée par les Indiens sur la glace du lac; en 1899 elle était restaurée, pratiquement refaite et munie d'un clocher, et le 29 juin 1900 elle était bénite solennellement par Mgr Labrecque.

Le patron, Saint Charles Borromée, avait été donné à la chapelle de Métabetchouan, en 1676, en l'honneur d'un bienfaiteur, le sieur Charles Bazire; il a suivi à Pointe-Bleue les Indiens et leur chapelle.

Pointe-Bleue possède au complet son organisation de la vie paroissiale, administrative et scolaire.

Premiers anciens habitants du pays, nos Indiens, savent allier la fidélité à euxmêmes avec les exigences de l'adaption; ils ont donné une magnifique preuve de leur savoir-faire lors de la célébration du centenaire de leur réserve, en 1956.

> Hommage de la paroisse de Saint-Charles de Pointe-Bleue.

Visitez notre nouveau département de librairie, le plus moderne du nord de la Province.



#### IMPRIMERIE COMMERCIALE DE CHIC. INC.

139 RACINE EST

TEL.: LI 3-0224

CHICOUTIMI

Une attention spéciale est apportée à messieurs les membres du clergé, aux communautés religieuses, aux commissions scolaires et aux municipalités.